

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2835

22 novembre 2012

SOMMAIRE

Gulliver S.à r.l.	136067	Monrose S.à r.l.	136078
Lincoln Capital S.A.	136034	Monterey Capital III Sàrl	136064
Lingua Franca S.à r.l.	136034	Mooncare S.A.	136078
Linxx Services S.A.	136034	Mosto S.A.	136079
LJ Greenwich S.à r.l.	136049	M.P. Invest	136050
LSA Re	136049	M.P. Invest	136051
Luschuster Communications S.A.	136049	M.P. Invest	136051
Lutzenberg S.A., SPF	136049	M.P. Invest	136051
luXcom Trading Company S.A.	136053	M.P. Invest	136052
Madeleine I S.A.	136052	M.P. Invest	136052
Maint S.A.	136066	M.P. Invest	136052
Malar Sàrl.	136066	M.P. Invest	136051
Management and Backoffice Services S. à r.l.	136052	M.P. Invest	136051
M. and J. CORPORATION S.A., société de gestion de patrimoine familial	136050	M.P. Invest	136050
Maravilla S.A.H.	136066	M.P. Invest	136050
Mareblu S.à r.l.	136066	MSREF Danube Lux Holding I S.à.r.l. ...	136079
Mareblu S.à r.l.	136066	MSREF IV Messorio S.à r.l.	136079
Maros S.A.	136065	MSREF V Lorenzo Holding S.à r.l.	136079
Martek Power	136073	Munsterfred Holdings S.à r.l.	136065
Matinco Luxembourg S.A.	136065	Munsterfred Property S.à r.l.	136065
MECS International Holding Sàrl	136073	Muse Holdings S.à r.l.	136065
MEIF Luxembourg Renewables S.à r.l. ...	136074	Must Properties and Investments S.A. ...	136078
Melrose Holdings S.A.	136074	NextiraOne PSF Luxembourg S.A.	136080
Metalux S.A.	136074	Nile Capital I S.à r.l.	136079
M&G Real Estate Finance 1 Co	136052	Noble House Holding S.A.	136080
Minit International S.A.	136077	Opportunité Luxembourg S.A.	136080
Minit International S.A.	136077	Prospector Offshore Drilling S.A.	136074
Minit International S.A.	136078	SU General Partner S.A.	136034
Miro-Sport S.A.	136078		

Lincoln Capital S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 144.422.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139578/9.

(120183711) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Lingua Franca S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8399 Windhof (Koerich), 4, rue d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 74.259.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pierre LECOMTE

Gérant

Référence de publication: 2012139579/11.

(120184142) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Linxx Services S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.
R.C.S. Luxembourg B 11.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139580/9.

(120184442) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

SU General Partner S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.
R.C.S. Luxembourg B 114.450.

In the year two thousand and twelve, on the third day of October.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There was held an extraordinary general meeting of the shareholders of SU General Partner S.A. (the "Company"), a société anonyme having its registered office at 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglister, dated 14 February 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 928 on 11 May 2006 and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 114.450.

The meeting is declared opened at 3.30 p.m., under the chair of Mr. Regis Galiotto, employee, professionally residing in Luxembourg, who appointed as secretary Mrs. Solange Wolter, employee, professionally residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Thanh-Mai Truong, avocat, professionally residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

A. the agenda of the meeting is the following:

I. Deletion throughout the articles of incorporation of the Company (the "Articles") of the reference to "A Shareholder" and "B Shareholders" and subsequent amendment of Article 5.1. of the Articles.

II. Deletion of Art. 6.1. of the Articles relating to Permitted Transfers, as defined in this Article and of any reference to Permitted Transfers throughout the Articles.

III. Subject to the adoption of resolution II. above, clarification of the procedure applicable to transfers of shares of the Company to a third party, including deletion of Articles 6.3. to 6.9. of the Articles relating notably to call and put options, mutual tag along and drag along and subsequent renumbering of the paragraphs of Article 6 and subsequent amendment of Article 6.2. of the Articles.

IV. Deletion throughout the Articles of the reference to the various categories of directors of the Company and modification of the minimum number of members of the board of directors of the Company to fix it at three directors and subsequent amendment of Article 7.1. of the Articles.

V. Amendment of the quorum requirement applicable to meetings of the board of directors of the Company to fix it at two directors and subsequent amendment of paragraph 1 of Article 7.4 of the Articles.

VI. Extension of the time-limit within which the quorum required for the meetings of the board of directors of the Company shall be present, from thirty minutes to one hour and subsequent amendment of paragraph 2 of Article 7.4. of the Articles.

VII. Clarification that paragraph 4 of Article 7.4. of the Articles relating to conflicts or potential conflicts of interest of a director is not applicable to decisions of the board of directors relating to current operations entered into on an arm's length basis and subsequent insertion of a new paragraph 5 in Article 7.4. of the Articles.

VIII. Replacement of the requirements applicable to the resolutions relating to the Reserved Matters, as defined in Article 8.2. of the Articles, by a unanimous affirmative vote of the directors of the Company (in the case of Reserved Matters in paragraph (i) of Article 8.2. of the Articles) or of the general meeting of shareholders of the Company (in the case of Reserved Matters in paragraph (ii) of Article 8.2. of the Articles) and subsequent amendment of paragraph 1 of Article 8.2. of the Articles.

IX. Deletion and insertion of several Reserved Matters and subsequent amendment of Article 8.2. of the Articles.

X. Replacement of the reference to the various categories of directors that may bind the Company by their joint signature by the reference to two directors including always the signature of Mr. Mahmut Levent Ünlü and subsequent amendment of paragraph 1 of Article 9 of the Articles.

XI. Change of the date on which the annual general meeting of shareholders of the Company will be held from the second Friday of the month of March to June 26 and subsequent amendment of first sentence of paragraph 2 of Article 12 of the Articles.

XII. Deletion of the last paragraph of Article 13 of the Articles relating to resolutions in relation to Reserved Matters and for the purpose of amending the Articles.

XIII. Restatement of the Articles to reflect the above resolutions under I to XII as well as other minor changes in Articles 5.1, 5.2, 6, 7.1, 7.3 and 7.4 of the Articles.

XIV. Acknowledgement of the resignation of Mr. Martin Botha, Mr. Alan Bedford-Shaw and Mr. Dennis Dugmore from their mandate as category A directors of the Company.

XV. Acknowledgement of the resignation of Mr. Alexandre Taskiran from his mandate as alternate director of the Company.

XVI. Appointment of Mr. Alexandre Taskiran as director of the Company for a term of office ending at the annual general meeting of shareholders of the Company to be held to resolve on the statutory financial statements for the financial year ending 31 December 2012, subject to the prior approval of the Commission de surveillance du secteur financier (the "CSSF").

XVII. Miscellaneous.

B. the name of the shareholders present or represented, the proxies of the shareholders represented and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders present, the proxies of the shareholders represented, the members of the board of the meeting and the notary, will remain annexed to the present deed to be registered at the same time therewith.

The proxies of the shareholders represented will also remain annexed to the present deed after having been initialed "ne varietur" by the appearing persons.

C. the quorum required by the Articles in respect of the items above is at least fifty percent (50 %) of the share capital of the Company

D. the resolutions under items I. to XIII. of the agenda above have to be passed by the approval of a majority of two thirds of the votes cast, including the favourable vote of the A Shareholder and the B Shareholders who between them hold at least 15% of the subscribed share capital in the Company.

E. the resolutions under items XIV. to XVI. of the agenda above have to be passed by the approval of the majority of the shares present or represented and voting at the meeting.

F. according to the attendance list, out of 3,615 shares in issue, including 2,417 shares held by the A Shareholder (as defined in the Articles) and 1,198 shares held by the B Shareholders (as defined in the Articles), 3,615 shares are present or represented at the meeting.

G. all the shareholders of the Company, present or represented at the meeting, acknowledge having had due notice of the date of the meeting and, considering themselves as being duly convened and informed of the agenda, renounce to the sending out of a convening notice.

H. the present meeting is therefore regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the extraordinary general meeting of shareholders (the "General Meeting"), took the following resolutions:

First resolution

The General Meeting unanimously decides to delete throughout the Articles the reference to "A Shareholder" and "B Shareholders" and to subsequently amend Article 5.1. of the Articles.

Second resolution

The General Meeting unanimously decides to delete Article 6.1. of the Articles relating to Permitted Transfers and to delete any reference to Permitted Transfers throughout the Articles.

Third resolution

The General Meeting unanimously decides to clarify the procedure applicable to transfers of shares of the Company to a third party, including to delete Articles 6.3. to 6.9. of the Articles relating notably to call and put options, mutual tag along and drag along and to renumber the paragraphs of Article 6 of the Articles and to amend Article 6.2. of the Articles.

Fourth resolution

The General Meeting unanimously decides to delete throughout the Articles the reference to the various categories of directors of the Company and to amend the minimum number of members of the board of directors of the Company to fix it at three directors and to subsequently amend Article 7.1. of the Articles.

Fifth resolution

The General Meeting unanimously decides to amend the quorum requirement applicable to meetings of the board of directors of the Company to fix it at two directors and to subsequently amend paragraph 1 of Article 7.4. of the Articles.

Sixth resolution

The General Meeting unanimously decides to extend the time-limit within which the quorum required for the meetings of the board of directors of the Company shall be present, from thirty minutes to one hour and to subsequently amend paragraph 2 of Article 7.4. of the Articles.

Seventh resolution

The General Meeting unanimously decides to clarify that paragraph 4 of Article 7.4. of the Articles relating to conflicts or potential conflicts of interests of a director is not applicable to decisions of the board of directors relating to current operations entered into on an arm's length basis and subsequent insertion of a new paragraph 5 in Article 7.4. of the Articles.

Eighth resolution

The General Meeting unanimously decides to replace the requirements applicable to the resolutions relating to the reserved Matters, as defined in Article 8.2. of the Articles, by a unanimous affirmative vote of the directors of the Company (in the case of Reserved Matters in paragraph (i) of Article 8.2. of the Articles) or of the general meeting of shareholders of the Company (in the case of Reserved Matters in paragraph (ii) of Article 8.2. of the Articles) and to subsequently amend paragraph 1 of Article 8.2. of the Articles.

Ninth resolution

The General Meeting unanimously decides to delete and insert several Reserved Matters and to subsequently amend Article 8.2. of the Articles.

Tenth resolution

The General Meeting unanimously decides to replace the reference to the various category of directors that may bind the Company by their joint signature by the reference to two directors including always the signature of Mr. Mahmut Levent Ünlü and to subsequently amend paragraph 1 of Article 9 of the Articles.

Eleventh resolution

The General Meeting unanimously decides to change the date on which the annual general meeting of shareholders of the Company will be held from the second Friday of the month of March to June 26 and to subsequently amend the first sentence of paragraph 2 of Article 12 of the Articles.

Twelfth resolution

The General Meeting unanimously decides to delete the last paragraph of Article 13 of the Article relating to resolutions regarding to Reserved Matters and for the purpose of amending the Articles.

Thirteenth resolution

The General Meeting unanimously decides to restate the Articles to reflect the above resolutions as well as minor changes in Articles 5.1, 5.2, 6, 7.1, 7.3 and 7.4 of the Articles as follows:

" **Art. 1. Name.** There exists among the subscribers and all those who may become owners of the shares hereafter created a company in the form of a Luxembourg joint stock company (i.e., a société anonyme) which shall henceforth exist under the corporate name SU GENERAL PARTNER S.A. (the «Company»).

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for an indeterminate period of time.

Art. 3. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg City. Within the same municipality, the registered office of the Company may be transferred by resolution of the board of directors. Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

Art. 4. Purpose. The purpose of the Company is the holding of interest, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and in particular in SU TURKISH PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES I, S.C.A., SICAR, a société d'investissement en capital à risque organized as a société en commandite par actions, incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (the «SICAR»), and to act as its general partner and shareholder with unlimited liability. The Company may further hold any other form of investment, acquire by purchase, subscribe or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

The Company may further guarantee, grant loans, grant security in favour of or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

The Company may borrow in any kind or form and issue bonds and notes.

Art. 5. Share capital and shares.

Art. 5.1. Share capital. The subscribed share capital of the Company is set at Fifty-Two Thousand Seven Hundred and Fifty-Two US Dollars and Twenty Five US Cents (USD 52,752.25) represented by Three Thousand Six Hundred and Fifteen (3,615) shares with a par value of Fourteen US Dollars and Fifty-Nine and Twenty-Six Hundreths US Cents (USD 14.5926) each.

The subscribed share capital or the authorised share capital of the Company may be increased or decreased by decision of the general meeting of shareholders of the Company (the «General Meeting») deciding as in the matter of the modifications of the articles of association of the Company (the «Articles»).

The Company may proceed to repurchase its own shares in such measure and according to such conditions as afforded by law.

The authorized share capital of the Company is set at One Million Four Hundred and Fifty Nine Thousand Two Hundred and Sixty US Dollars (USD 1,459,260.-) represented by One Hundred Thousand (100,000) shares with a par value of Fourteen US Dollars and Fifty Nine and Twenty Six Hundreths US Cents (USD 14.5926) each.

The Board of Directors is authorised for a period of five years from May 11, 2006 (being the date of publication of the deed of incorporation in the Mémorial, Recueil Spécial (i.e., the Luxembourg Official Gazette)), to increase the subscribed share capital in one or more instalments within the limits of the authorised share capital. Such capital increases may be subscribed and issued in the form of shares with or without issue premium, as may be determined by the Board of Directors. The Board of Directors is authorised to limit or cancel the preferential subscription rights of the current shareholders.

The Board of Directors may delegate any Director, attorney-in-fact or any other duly authorized person to collect subscriptions and receive payment of the price of shares representing all or part of such capital increase. Each time the Board of Directors has an increase of the subscribed share capital duly authenticated, it shall at the same time have the Articles adapted to the modification having thus taken place.

Art. 5.2. Shares. The shares shall be issued in the registered form. At the request of a shareholder, a share certificate to be signed by any two Directors may be issued.

In the event of a capital increase the rights attaching to newly created shares shall be the same as those attaching to already existing shares.

The inscription of the shareholder's name in the register of registered shares (the «Register») evidences his/her/its right of ownership of such registered shares. Share certificates in registered form may be issued at the discretion of the Board of Directors.

The Register shall be kept by the Board of Directors or any entity designated by the Company, under the responsibility of the Board of Directors, and the Register shall contain the name of each shareholder, his/her residence, its registered office or elected domicile, the number of shares held by him and the amount paid in on each of such shares. Until notices to the contrary shall have been received by the Company, it may treat the information contained in the Register as accurate and upto-date and may in particular use the inscribed addresses for the sending of notices and announcements.

Transfers of shares shall be effected in compliance with Article 6 below and by inscription of the transfer to be made in the Register upon delivery to the Company of the transfer form provided by the Board of Directors or its delegate along with other instruments of transfer satisfactory to the Company and, if share certificates have been issued, the relevant share certificates.

The Company recognizes only one single owner per share. If one or more share(s) are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the Company. The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

Art. 6. Transfer of shares and pre-emption rights. Except as otherwise stated in these Articles, no shareholder (referred to in this Article 6 as the «Seller») shall sell any of his/her/its shares to a third party unless it first offers to sell its shares to the other shareholders (the «Offerees») in accordance with the terms, conditions and provisions of this Article 6. For the purpose of this Article 6, «third party» does not include companies affiliated directly or indirectly to or controlled by the Seller; it being understood that «affiliated companies» shall mean any company in which the Seller owns, directly or indirectly, an interest.

6.1.- Any Seller's offer in terms of the foregoing paragraph:

- (i) shall be in writing and delivered to the Offerees;
- (ii) shall be irrevocable (save as expressly provided below), and shall remain open for acceptance by the Offerees for the periods after receipt set out in Article 6.2;
- (iii) shall be in respect of all and not a part only of the shares owned by the Seller at the time of the offer;
- (iv) shall specify the number of shares which the Seller is offering to sell and the selling price which the Seller is willing to accept;
- (v) shall be for a consideration payable in cash and expressed only in money, in US dollars;
- (vi) shall be accompanied by the name of the contemplated buyer.

6.2.- The shares shall be offered to the Offerees and each Offeree shall have a period of (twenty) 20 Business Days to accept the relevant offer, which acceptance must be by notice in writing to the Seller and the Company:

- (i) first, the shares shall be offered to each of the shareholders in their respective Relevant Percentages; and
- (ii) second, if the offer referred to in the foregoing paragraph is not accepted in full, the shares in respect of which such offer was not accepted shall be offered to and purchased by each of the other shareholders who have indicated in writing they accept the offer in the foregoing paragraph (and thus excluding shareholders who have declined the offer) in their respective Relevant Percentages as between each other.

Thus for the avoidance of doubt where any shareholder indicates that it will accept the offer in paragraph (i) of Article 6.2, at the same time it shall be deemed to be agreed to purchase all the shares so offered under paragraph (ii) of Article 6.2.

6.3. If the offer in paragraph (i) of Article 6.2 is declined by all Offerees the Seller may during the period of forty (40) Business Days after the last date on which acceptances could be received pursuant to Article 6.2, sell to a third party all but not some only of the shares offered pursuant to Article 6.2.

6.4.- If all the shares to be sold by the Seller are not sold to a third party within the (forty) 40 Business Days referred to in Article 6.3, then the Seller shall be obliged to comply again with the procedures set out in this Article before disposing of any shares.

6.5.- To the extent any Transfer of shares in terms of Article 6 require regulatory approval in terms of any legislation, the time limits set out in this clause shall be extended until such approvals have been obtained: provided that if they have not been obtained within one (1) year of a complete application being made, the processes contemplated by those clauses shall be deemed to have terminated and the offers / options must be exercised again.

Art. 7. Board of directors.

Art. 7.1. Composition. The Company shall be managed by a board of directors (the «Board of Directors»), consisting of at least three members. The Board of Directors shall elect a Chairman and may choose a secretary, who need not be a director, who shall write and keep the minutes of the meetings of the Board of Directors and of the shareholders.

The directors composing the Board of Directors (the «Directors») shall be appointed for a renewable period of office not exceeding six years.

In the event of a vacancy in the office of Director, the remaining Directors may temporarily fill such vacancy; the shareholders shall take a final decision regarding such nomination at their next General Meeting.

Art. 7.2. Alternate directors. Without prejudice to applicable law, the General Meeting may appoint an alternate Director for each Director. Each alternate Director may replace the Director (i.e. attend, speak and vote on behalf of such Director) for whom he is appointed at each relevant meeting of the Board of Directors at which that Director cannot be present, with, without prejudice to applicable law, their voting right being restricted and conditional on the exercise of the voting rights by the Director they are supposed to replace occasionally. Each alternate Director shall, at all times, be considered as a Director with full responsibility for the management of the Company.

Art. 7.3. Meetings of the board of directors. The Board of Directors shall meet at the request of the Chairman or at the written request of any one Director, and at least twice a year, depending upon business needs.

Such request shall be delivered to the Chairman who shall convene the meeting of the Board of Directors to be held at the registered office of the Company, unless otherwise indicated in the notice of the meeting.

Written notice of any meeting of the Board of Directors must be given to the Directors at least three (3) Business Days in advance of the date foreseen for the meeting, unless all the Directors agree in writing that a shorter period of notice shall apply or in case of emergency, in which case a 24 hours prior notice shall be given. In case of emergency, the reason thereof shall be mentioned in the notice.

This notice may be waived by consent in writing, by cable, telegram or facsimile, e-mail or any other similar means of communication. A separate notice will not be required for a Board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Board of Directors.

Each notice of a Board meeting shall: specify the agenda of the meeting; be accompanied by any relevant supporting papers; and be sent by courier, e-mail or facsimile transmission.

Notwithstanding the foregoing, and without limiting the discretion of the Directors to regulate their meetings in accordance with applicable law, it shall be possible for Directors to participate in meetings of the Board not held at or convened at the office of the Company, in particular in the following circumstances: the Directors may confer by telephone, close circuit television or other electronic means or audio-visual communication whereby all persons participating in the meeting can hear each other, and participating in a meeting by these means shall constitute presence in person at the meeting. A resolution passed at such a conference shall, notwithstanding that the Directors are not present together in one place at the time of the conference, be deemed to have been passed at a meeting of the Directors duly called, constituted and held at the registered office of the Company.

The Chairman shall preside at the meetings of the Directors and of the shareholders. In his/her/its absence, the shareholders or the Directors shall decide by a majority vote that another Director, or in case of a General Meeting, that any other person, shall be the Chairman of such meetings.

If a Director may not attend a Board meeting and the alternate Director representing him or her may not be present at such meeting, that Director's vote shall be exercised via proxy by another Director. Failing that, a Director may act at any meeting by appointing in writing, by telegram, telefax or any other similar means of communication another Director as his/her/its proxy. A Director may represent several of his/her/its co-Directors for these purposes.

The Directors may only act at duly convened meetings of the Board of Directors. The Directors may not bind the Company by their individual signatures, except if specifically authorized to do so by resolution of the Board of Directors.

Art. 7.4. Resolutions of the board of directors. The Board of Directors can deliberate or act validly only if at least two Directors are present or represented (i.e. either in person or represented by either an alternate or a proxy-holder) subject to the Reserved Matters set out in Article 8 below.

If a quorum is not present within one hour after the time appointed for the expected start of any meeting of the Board of Directors, that meeting shall stand adjourned to the following Business Day, at the same time and place, or on another day, time or place as the chairman of such meeting shall determine and inform all other Board members with reasonable prior notice. The adjourned meeting may only deal with matters which were on the agenda of the meeting which was adjourned.

Resolutions of the Board of Directors are taken upon the affirmative vote of the majority of its members present at the relevant meeting, subject to the Reserved Matters set out in Article 8 below. In the event that at any meeting the number of votes for or against a resolution is equal, the Chairman of the meeting shall have a casting vote.

Where a matter is presented to the Board of Directors that involves a conflict or potential conflict of interest for a Director arising either (i) by reason of his/her/its connection to the shareholder who nominated him/her/it; or (ii) in a personal capacity, that Director shall disclose such conflict at the relevant Board meeting. A Director shall be prohibited from voting on any issue in which he/she/it has a conflict of interest with the Company. In that case, the majority of votes will be determined not counting the Director concerned. Without prejudice to applicable law, for the purpose of this clause, a Director shall not be deemed to have a conflict of interest with the Company by reason of his/her/its connection with the shareholder having nominated him/her/it for appointment by the General Meeting while such shareholder has a financial interest in the transaction concerned.

The preceding paragraph shall not apply where the decision of the Board of Directors relates to current operations entered into on an arm's length basis.

Resolutions of the Board of Directors will be recorded in minutes signed by the Chairman of the meeting or by any two Directors. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the Chairman of the meeting or any two Directors.

Resolutions in writing approved and signed by all Directors shall have the same effect as resolutions voted at the meeting of the Board of Directors. Each Director shall approve such resolution in writing, by telegram, telefax or any other similar means of communication. Such approval shall be confirmed in writing and may consist of several documents executed in counterparts; all documents shall form the record that proves that such decision has been taken.

Art. 8. Powers of the board of directors.

8.1.- The Board of Directors shall have the most extensive powers to manage the corporate affairs of the Company and carry out all and any acts of disposition and administration belonging to the corporate purpose of the Company, and

all matters not expressly reserved to the General Meeting by applicable law and the present Articles shall be within its competence. It may in particular compromise and consent to any waiver and replevin, with or without payment.

8.2.- Notwithstanding the foregoing, resolutions relating to the following matters (the «Reserved Matters») set out in paragraphs (i) and (ii) of this Article 8.2 may only be taken at any Board meeting (in the case of Reserved Matters in paragraph (i) below) or General Meeting (in the case of Reserved Matters in paragraph (ii) below) with a unanimous affirmative vote:

(i)

- any changes (except as required by applicable law and regulations or a regulatory body or tax authority) to the articles of incorporation of the SICAR;

- any variation, amendment and/or restatement (except as required by applicable law or a regulatory body or tax authority) to any investment advisory agreement entered into between the Company and its investment advisor,

- any variation, supplement, amendment and/or restatement (except as required by applicable law or a regulatory body or tax authority) to the placement memorandum of the SICAR,

- any termination or replacement of SU Private Equity Management Limited as the adviser of the SICAR,

- ceasing to act as the general partner of the SICAR.

(ii)

- any alteration of the Articles unless required by applicable law or a regulatory body or tax authority.

8.3.- The Board of Directors may proceed to pay interim dividends according to such conditions and methods as at law.

8.4.- The Board of Directors may delegate all or part of the daily management of the Company's affairs, as well as the representation of the Company as regards such daily management as well as its powers to carry out acts in furtherance of the corporate policy and purpose of the Company to one or more Directors, managers, managing Directors and/or agents, being physical persons or corporate entities which need not to be member of the Board of Directors, who shall have the powers determined by the Board of Directors. The Board of Directors may also confer special power of attorney by notarial or private proxy.

The Board of Directors may also, under its responsibility, appoint special committees in order to conduct certain tasks and functions expressly delegated to such committee or grant special powers by notarised proxy or private instrument. In particular, the Board of Directors may organise an investment committee (the «Investment Committee») to consider, under the responsibility of the Board of Directors, any investment and divestment decisions relating to the business of the Company and the ongoing monitoring of the SICAR's investments within the limits specified in the placement memorandum of the SICAR, as may be amended from time to time.

Art. 9. Representation of the Company. Vis-a-vis third parties, the Company shall be bound by the joint signatures of any two Directors including always the signature of Mr. Mahmut Levent Ünlü, or by the signatures(s) of any person to whom such authority has been delegated by a resolution of the Board of Directors.

Actions at law in a capacity as either applicant or defendant shall be followed up in the name of the Company by a member of the Board of Directors or a person delegated for that purpose by the Board of Directors.

Art. 10. Independent auditor. The Company shall maintain at all times as its independent auditor a firm of independent reputable public accountants appointed by the General Meeting for a period of office not exceeding six years.

Art. 11. Financial year. The financial year of the Company shall begin on the 1st of January and end on the 31st of December of the same calendar year.

Art. 12. General meetings. The General Meeting shall represent all the shareholders of the Company. Its resolutions shall be binding upon all the shareholders. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

The annual General Meeting shall lawfully convene on June 26 at 15.00 hours at the registered office of the Company or at such other place as shall be indicated in the convening notice. If such a day is a banking holiday in Luxembourg, the meeting shall be held on the next following Luxembourg bank business day.

Other meetings of shareholders may be held at such places and times as may be specified in the respective notices of meeting.

General Meetings will be convened by the Board of Directors in accordance with applicable law.

Art. 13. Resolutions of the general meetings of shareholders. If all shareholders are present or represented and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda, General Meetings may take place without notice of meeting.

The Board of Directors may determine any other conditions which must be fulfilled by shareholders in order to attend any meeting of shareholders.

Each share is entitled to one vote, in compliance with Luxembourg law and the present Articles.

The business transacted at any meeting of the shareholders shall be limited to the matters contained in the agenda (which shall include all matters required by law) and such business incidental to such agenda matters.

Any shareholder may vote in person or through a proxy, who need not be a shareholder.

Without prejudice to applicable law, a quorum for any General Meeting shall be present if shareholders in attendance at the time of the General Meeting in question shall hold not less than 50% of the shares in issue in the Company.

Unless otherwise provided by applicable law or herein, valid resolutions of the General Meeting may be resolved by a simple majority of the votes by reference to the actual number of shares held by the shareholders present, represented and voting at that General Meeting.

If a quorum is not present, the General Meeting shall be reconvened to the same place and time with fifteen (15) days prior notice sent by registered mail to the shareholders unless otherwise agreed to by all the shareholders in writing, and any shareholder who attends the reconvened meeting shall then constitute a quorum at that subsequent General Meeting at which decisions shall be taken at the simple majority of the votes by reference to the actual number of shares held by the shareholders present, represented and voting at that General Meeting, except otherwise provided for by the applicable law or herein.

Art. 14. Power of the general meeting of shareholders. The General Meeting has the most extensive powers to do and ratify any acts of interest to the Company. It shall decide on the allocation and distribution of the net profits.

The Board of Directors may decide that distributable profits and reserves shall be allocated to capital amortisation without the expressed share capital being decreased.

Art. 15. Governing law. All matters not governed by the present Articles, the parties hereto refer to the law of 10 August 1915 relating to commercial companies, as subsequently amended."

Fourteenth resolution

The General Meeting unanimously acknowledges the resignation of Mr. Martin Botha, Mr. Alan Bedford-Shaw and Mr. Dennis Dugmore from their mandate as category A directors of the Company.

Fifteenth resolution

The General Meeting unanimously acknowledges the resignation of Mr. Alexandre Taskiran from his mandate as alternate director to Mr. Christian Bühlmann.

Sixteenth resolution

The General Meeting unanimously decides to appoint Mr. Alexandre Taskiran, professionally residing in L-2168 Luxembourg, 127, Rue de Mühlenbach, as director of the Company for a term of office ending at the annual general meeting of shareholders of the Company to be held to resolve on the statutory financial statements for the financial year ending 31 December 2012, subject to the prior approval of the CSSF.

There being no further business on the agenda, the General Meeting was thereupon closed at 4.30 p.m.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the above named persons, this deed is worded in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons, in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof this notarial deed was drawn up in Luxembourg on the date at the beginning of this deed.

This deed having been given for reading to the above-named persons, they signed together with us, the notary, this original deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze le trois octobre.

Par-devant nous, Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il s'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de SU General Partner S.A. (la "Société"), une société anonyme ayant son siège social 127, rue de Mühlenbach, L-2168 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglister, en date du 14 février 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 928, le 11 mai 2006 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.450.

L'assemblée est déclarée ouverte à 15 heures 30, sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, résidant professionnellement à Luxembourg, qui nomme comme secrétaire Madame Solange Wolter, employée, résidant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Thanh-Mai Truong, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter que:

A. l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

I. Suppression des statuts de la Société (les «Statuts») de la référence à «Actionnaire A» et «Actionnaires B» et modification subséquente de l'article 5.1. des Statuts.

II. Suppression de l'article 6.1. des Statuts relatifs aux Transferts Autorisés, comme défini dans cet article et de toute référence aux Transferts Autorisés dans les Statuts.

III. Sous réserve de l'adoption de la résolution II. ci-dessus, clarification de la procédure applicable aux transferts d'actions de la Société à un tiers, en ce compris la suppression des articles 6.3. à 6.9. des Statuts relatifs notamment aux défauts d'option d'achat et de vente, au suivi mutuel, au drag along et renumérotation subséquente des paragraphes de l'article 6 et modification subséquente de l'article 6.2. des Statuts.

IV. Suppression des Statuts de toute référence aux différentes catégories d'administrateurs de la Société et modification du nombre minimum de membres du conseil d'administration de la Société pour le fixer à trois administrateurs et modification subséquente de l'article 7.1. des Statuts.

V. Modification du quorum applicable aux réunions du conseil d'administration de la Société pour le fixer à deux administrateurs et modification subséquente du paragraphe 1 de l'Article 7.4. des Statuts.

VI. Extension du délai pendant lequel le quorum requis pour les réunions du conseil d'administration de la Société doit être réuni, de trente minutes à une heure et modification subséquente du paragraphe 2 de l'article 7.4. des Statuts.

VII. Clarification que le paragraphe 4 de l'article 7.4. des Statuts relatif aux conflits d'intérêt ou conflits d'intérêt potentiels n'est pas applicable aux décisions du conseil d'administration prises à des conditions normales et insertion subséquente d'un nouveau paragraphe 5 à l'article 7.4. des Statuts.

VIII. Remplacement des exigences applicables aux résolutions relatives aux Affaires Réservées, telles que définies à l'article 8.2. des Statuts, par un vote à l'unanimité des administrateurs de la Société (en cas d'Affaires Réservées du paragraphe (i) de l'article 8.2. des Statuts) ou de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (en cas d'Affaires Réservées du paragraphe (ii) de l'article 8.2. des Statuts) et modification subséquente du paragraphe 1 de l'article 8.2. des Statuts.

IX. Suppression et insertion de nouvelles Affaires Réservées et modification subséquente de l'article 8.2. des Statuts.

X. Remplacement de la référence aux différentes catégories d'administrateurs pouvant engager la Société par leur signature conjointe par une référence à deux administrateurs, incluant toujours la signature de Mr. Mahmut Levent Ünlü et modification subséquente du paragraphe 1 de l'article 9 des Statuts.

XI. Changement de la date à laquelle l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société sera tenue, du deuxième vendredi du mois de mars au 26 juin et modification subséquente de la première phrase du paragraphe 2 de l'article 12 des Statuts.

XII. Suppression du dernier paragraphe de l'article 13 des Statuts relatif aux résolutions relatives aux Affaires Réservées et à la modification des Statuts.

XIII. Refonte des Statuts afin de refléter les résolutions I à XII ci-dessus ainsi que des modifications mineures aux articles 5.1, 5.2, 6, 7.1, 7.3 and 7.4 des Statuts.

XIV. Prise d'acte de la démission de Messieurs Martin Botha, Alan Bedford-Shaw et Dennis Dugmore de leurs mandats d'administrateurs de catégorie A de la Société.

XV. Prise d'acte de la démission de Monsieur Alexandre Taskiran de son mandat d'administrateur suppléant de la Société.

XVI. Nomination de Monsieur Alexandre Taskiran en qualité d'administrateur de la Société pour une période allant jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir pour approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012, sous réserve de l'accord préalable de la Commission de surveillance du secteur financier (la «CSSF»).

XVII. Divers.

B. le nom des actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre de leurs actions sont mentionnés sur la liste de présence; cette liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, les membres du bureau et le notaire, sera annexée au présent procès-verbal pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés seront également annexées au présent procès-verbal après avoir été paraphées «ne varietur» par les parties comparantes.

C. le quorum requis par les Statuts concernant les points ci-dessus est d'au moins cinquante pourcent (50 %) du capital social de la Société.

D. les résolutions relatives aux points I. à XIII. de l'agenda doivent être adoptées par le vote d'une majorité des deux tiers des votes exprimés, incluant le vote positif de l'Actionnaire A et des Actionnaires B détenant ensemble au moins 15 % du capital social souscrit dans la Société.

E. les résolutions relatives aux points XIV. à XVI. doivent être adoptées par le vote de la majorité des votes exprimés.

F. conformément à la liste de présence, sur 3615 actions émises, comprenant 2417 actions détenues par l'Actionnaire A (tel que défini dans les Statuts) et 1198 actions détenues par les Actionnaires B (tels que définis dans les Statuts), 3615 actions sont présentes ou représentées à l'assemblée.

G. tous les actionnaires de la Société, présents ou représentés à l'assemblée, reconnaissent avoir été dûment informés de la date de l'assemblée et, se considérant comme ayant été dûment convoqués et informés de l'agenda, renoncent à toute convocation.

H. la présente assemblée est en conséquence valablement constituée et peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Ensuite, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires («l'Assemblée Générale»), prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de supprimer des Statuts la référence à «Actionnaire A» et «Actionnaires B» et de modifier subséquemment l'article 5.1. des Statuts.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de supprimer de l'article 6.1. des Statuts relatifs aux Transferts Autorisés, comme défini dans cet article et toute référence aux Transferts Autorisés dans les Statuts.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de clarifier la procédure applicable aux transferts d'actions de la Société à un tiers, en ce compris la suppression des articles 6.3. à 6.9. des Statuts relatifs notamment aux défauts d'option d'achat et de vente, au suivi mutuel, au drag along et de subséquemment renuméroter les paragraphes de l'article 6 et modifier l'article 6.2. des Statuts.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de supprimer des Statuts toute référence aux différentes catégories d'administrateurs de la Société et de modifier le nombre minimum de membres du conseil d'administration de la Société pour le fixer à trois administrateurs et de modifier subséquemment l'article 7.1. des Statuts.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de modifier le quorum applicable aux réunions du conseil d'administration de la Société pour le fixer à deux administrateurs et de modifier subséquemment le paragraphe 1 de l'article 7.4. des Statuts.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité d'étendre le délai pendant lequel le quorum requis pour les réunions du conseil d'administration de la Société doit être réuni, de trente minutes à une heure et de modifier subséquemment le paragraphe 2 de l'article 7.4. des Statuts.

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de clarifier le paragraphe 4 de l'article 7.4. des Statuts relatifs aux conflits d'intérêt ou conflits d'intérêt potentiels afin d'indiquer qu'il n'est pas applicable aux décisions du conseil d'administration prises dans des conditions normales et d'insérer un nouveau paragraphe 5 à l'article 7.4. des Statuts.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de remplacer les exigences applicables aux résolutions relatives aux Affaires Réservées, telles que définies à l'article 8.2. des Statuts, par un vote à l'unanimité des administrateurs de la Société (en cas d'Affaires Réservées du paragraphe (i) de l'article 8.2. des Statuts) ou de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (en cas d'Affaires Réservées du paragraphe 1 de l'article 8.2. des Statuts).

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de supprimer et d'insérer de nouvelles Affaires Réservées et de modifier subséquemment l'article 8.2. des Statuts.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de remplacer la référence aux différentes catégories d'administrateurs pouvant engager la Société par leur signature conjointe par une référence à deux administrateurs, incluant toujours la signature de Mr. Mahmut Levent Ünlü et de modifier subséquemment le paragraphe 1 de l'article 9 des Statuts.

Onzième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de changer la date à laquelle l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société sera tenue, du deuxième vendredi du mois de mars au 26 juin et de modifier subséquemment la première phrase du paragraphe 2 de l'article 12 des Statuts.

Douzième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de supprimer le dernier paragraphe de l'article 13 des Statuts relatif aux résolutions relatives aux Affaires Réservées et à la modification des Statuts.

Treizième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de refondre les Statuts afin de refléter les résolutions ci-dessus ainsi que des modifications mineures aux articles 5.1, 5.2, 6, 7.1, 7.3 et 7.4 des Statuts comme suit:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** Il existe parmi les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de SU GENERAL PARTNER S.A. (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 3. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Dans la même commune, le siège social de la Société peut être transféré par une décision de Conseil d'Administration. Les filiales ou autres bureaux peuvent être établis au Luxembourg ou à l'étranger par décision du Conseil d'Administration.

Art. 4. Objet social. L'objet social de la Société est la détention d'intérêts, sous quelle forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères et en particulier dans SU TURKISH PRIVATE EQUITY OPPORTUNITIES I, S.C.A., SICAR, une société d'investissement en capital à risque sous la forme d'une société en commandite par actions, constituée sous les lois du Grand-Duché de Luxembourg (la «SICAR»), et d'agir en qualité d'associé gérant commandité et d'actionnaire avec une responsabilité limitée. La Société peut également détenir toute autre forme d'investissement, acquérir par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que le transfert par vente, échange ou autres de titres de toute sorte et l'administration, le contrôle et le développement de son portefeuille.

La Société peut en outre garantir, accorder des prêts, accorder des sûretés ou assister d'une autre manière les sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire avec une responsabilité illimitée ou limitée pour toutes les créances et obligations des sociétés de personnes ou entités similaires.

La Société peut, pour son propre compte ainsi que pour le compte de tiers, effectuer toutes opérations utiles ou nécessaires à l'accomplissement de son objet social ou qui sont liées directement ou indirectement à son objet social.

La Société peut emprunter en toute nature ou forme et émettre des titres et obligations.

Art. 5. Capital social et actions.

Art. 5.1. Capital social. Le capital social souscrit de la Société est fixé à cinquante-deux mille sept cent cinquante-deux dollars américains et vingt-cinq cents (52.752,25 USD) représenté par trois mille six cent quinze (3.615) actions avec une valeur nominale de quatorze dollars américains et une fraction de dollar américain d'une valeur de cinq mille neuf cent vingt-six (14,5926 USD) chacune.

Le capital social souscrit ou le capital social autorisé de la Société peut être augmenté ou diminué par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société (l'«Assemblée Générale») décidant comme pour la modification des statuts de la Société (les «Statuts»).

La Société peut procéder au rachat de ses propres actions conformément aux conditions permises par la loi.

Le capital social autorisé de la Société est fixé à un million quatre cent cinquante-neuf mille deux cent soixante dollars américains (USD 1.459.260,-) représenté par cent mille (100.000) actions avec une valeur nominale de quatorze dollars américains et une fraction de dollar américain d'une valeur de cinq mille neuf cent vingt-six (USD 14,5926) chacune.

Le Conseil d'Administration est autorisé pendant une période de cinq ans à compter du 11 mai 2006 (date de la publication de l'acte notarié de constitution au Mémorial, Recueil Spécial) à augmenter le capital social souscrit en une ou plusieurs fois dans les limites du capital social autorisé. De telles augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous la forme d'actions avec ou sans prime d'émission, tel que déterminé par le Conseil d'Administration. Le Conseil d'Administration est autorisé à limiter ou annuler les droits préférentiels de souscription des actionnaires actuels.

Le Conseil d'Administration peut déléguer tout Administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir le paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital. Chaque fois que le Conseil d'Administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital social souscrit, il fera adapter les statuts à la modification intervenue en même temps.

Art. 5.2. Actions. Toutes les actions seront sous forme nominative. A la demande d'un actionnaire, un certificat signé par deux Administrateurs peut être émis.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux attachés aux actions anciennes.

L'inscription du nom de l'actionnaire dans le registre des actions nominatives (le «Registre») prouve son droit de propriété de telles actions nominatives. Les certificats d'actions sous forme nominative peuvent être émis à la discrétion du Conseil d'Administration.

Le Registre doit être détenu par le Conseil d'Administration ou toute entité désignée par la Société, sous la responsabilité du Conseil d'Administration, et le Registre contient le nom de chaque actionnaire, sa résidence, son siège social ou son domicile élu, le nombre d'actions détenu par lui et le montant libéré pour chacune de ces actions. A défaut de

notification écrite en sens contraire reçue par la Société, celle-ci peut considérer l'information contenue dans le Registre comme exacte et à jour et peut notamment utiliser les adresses y inscrites pour l'envoi des annonces et notices d'information.

Les transferts d'actions doivent être réalisés suivant les dispositions de l'article 6 ci-dessous et seront effectués par l'inscription du transfert sur le Registre dès la remise à la Société du formulaire de transfert fourni à cet effet par le Conseil d'Administration ou ses délégués accompagné de tous les autres documents de transfert exigés par la Société et, si des certificats d'actions ont été délivrés, les certificats concernés doivent également être remis.

La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une ou plusieurs action(s) sont conjointement détenue(s) ou si la propriété de telle(s) action(s) est litigieuse, toute personne invoquant un droit sur cette (ces) action(s) devra désigner un mandataire unique pour représenter la (les) action(s) à l'égard de la Société. L'omission d'une telle désignation impliquera la suspension de l'exercice de tous les droits attachés à cette (ces) action(s).

Art. 6. Transfert d'actions et droits de préemption. Sauf si cela est prévu autrement dans ces Statuts, aucun actionnaire (tel que référé dans cet Article 6 comme le «Cédant») ne pourra céder ses actions à un tiers à moins qu'il n'offre en premier ses actions aux autres actionnaires (les «Bénéficiaires») conformément aux termes, conditions et dispositions de cet Article 6.

Dans le cadre de cet Article 6, ne sont pas considérées comme «tiers» les sociétés affiliées directement ou indirectement à ou contrôlées par le Cédant, étant entendu que le terme «sociétés affiliées» signifie toute société dans laquelle le Cédant détient, directement ou indirectement, un intérêt.

6.1.- Toute offre du Cédant en vertu du précédent paragraphe:

- (i) se fera par écrit et sera envoyée aux Bénéficiaires;
- (ii) sera irrévocable (à moins qu'il en soit prévu autrement expressément ci-dessous), et restera ouverte à l'acceptation des Bénéficiaires pendant les périodes après réception telles que prévues par l'Article 6.2.;
- (iii) se fera pour l'ensemble et non pour une partie seulement des actions détenues par le Cédant à la date de l'offre;
- (iv) spécifiera le nombre d'actions que le Cédant offre et le prix de cession que le Cédant est prêt à accepter;
- (v) sera payable en espèce et exprimée seulement en monnaie, en dollars américains;
- (vi) sera accompagnée du nom de l'acheteur envisagé.

6.2.- Les actions sont offertes aux Bénéficiaires et chaque Bénéficiaire dispose d'une période de vingt (20) Jours Ouvrables pour accepter l'offre concernée, dont l'acceptation doit être faite par une annonce écrite au Cédant et à la Société:

- (i) premièrement, les actions sont offertes à chacun des actionnaires en vertu de leurs Pourcentages Concernés respectifs; et
- (ii) deuxièmement, si l'offre référencée au paragraphe précédent n'est pas acceptée entièrement, les actions en vertu desquelles une telle offre n'est pas acceptée seront offertes et achetées par tout autre actionnaire ayant indiqué par écrit son acceptation de l'offre dans le paragraphe précédent (excluant ainsi les actionnaires ayant décliné l'offre) dans son Pourcentage Concerné.

Ainsi pour éviter tout malentendu lorsque tout actionnaire indique qu'il acceptera l'offre au paragraphe (i) de l'Article 6.2., il sera réputé, au même moment, accepter d'acheter toutes les actions ainsi offertes en vertu du paragraphe (ii) de l'Article 6.2.

6.3.- Si l'offre prévue au paragraphe (i) de l'Article 6.2. est déclinée par tous les Bénéficiaires, le Cédant peut, durant une période de quarante (40) Jours Ouvrables après la dernière date au cours de laquelle les acceptations peuvent être reçues en vertu de l'Article 6.2., céder à un tiers toutes les actions, et pas seulement une partie, offertes en vertu de l'Article 6.2.

6.4.- Si toutes les actions à céder par le Cédant ne sont pas cédées à un tiers dans les quarante (40) Jours Ouvrables prévus à l'Article 6.3., alors le Cédant sera obligé de respecter les procédures prévues à cet Article avant de pouvoir disposer de toute action.

6.5.- Si un Transfert d'actions en vertu de l'Article 6 requiert un accord réglementaire en vertu d'une législation, les délais prévus à cet Article seront étendus jusqu'à ce que cet accord ait été obtenu, étant entendu que s'il n'a pas été obtenu dans le délai d'un (1) an de la demande d'accord, les procédés prévus par ces clauses sont sensés être terminés et les offres/options doivent être de nouveau effectuées.

Art. 7. Conseil d'administration.

Art. 7.1. Composition. La Société est gérée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration»), composé d'au moins trois membres. Le Conseil d'Administration élit un Président et peut choisir un secrétaire, n'ayant pas besoin d'être un administrateur, qui rédigera et conservera les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et de celles des actionnaires.

Les administrateurs composant le Conseil d'Administration (les «Administrateurs») sont désignés par un mandat renouvelable ne dépassant pas six ans.

En cas de vacance d'un Administrateur, les Administrateurs restants peuvent temporairement combler une telle vacance; les actionnaires prennent une décision finale concernant une telle co-optation à l'Assemblée Générale suivante.

Art. 7.2. Administrateurs suppléants. Sans préjudice de la loi applicable, l'Assemblée Générale peut désigner un Administrateur suppléant pour chaque Administrateur. Chaque Administrateur suppléant peut remplacer l'Administrateur (participer, s'exprimer et voter au nom de tel Administrateur) pour lequel il est désigné à chaque réunion du Conseil d'Administration auquel cet Administrateur ne peut pas participer avec, sous réserve de la loi applicable, droit de vote restreint et conditionnel à l'exercice des droits de vote par l'Administrateur qu'il est censé remplacer ponctuellement. Chaque Administrateur suppléant doit, à tout moment, être considéré comme un Administrateur avec une responsabilité pleine pour la gestion de la Société.

Art. 7.3. Réunions du conseil d'administration. Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront, à la demande du Président ou sur demande écrite de tout Administrateur, au moins deux fois par an, en fonction des besoins de la Société.

Une telle demande sera signifiée au Président qui convoquera la réunion du Conseil d'Administration prévue au siège de la Société, sauf disposition contraire dans les présents Statuts.

Un avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les Administrateurs au moins trois (3) Jours Ouvrables avant la date prévue pour la réunion sauf si l'ensemble des Administrateurs conviennent par écrit d'un préavis plus court, ou s'il y a urgence, auquel cas un préavis de 24 heures sera donné. En cas d'urgence, la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation.

Pareil avis peut être annulé par accord écrit, transmis par câble, télégramme ou fac-similé, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication similaire. Aucun avis séparé n'est requis pour qu'une réunion du Conseil d'Administration se tienne en temps et lieu déterminés par une résolution préalable adoptée par le Conseil d'Administration.

Tout avis de réunion du Conseil d'Administration doit: spécifier l'ordre du jour de la réunion; être accompagné de tous les documents explicatifs pertinents; être transmis par courrier, courrier électronique ou par fac-similé.

En dépit de ce qui précède, et sans limiter la discrétion des Administrateurs de régler leurs réunions conformément à la loi applicable, il est possible pour les Administrateurs de participer aux réunions du Conseil d'Administration qui ne sont pas tenues ou convoquées au siège social de la Société, en particulier dans les cas suivants: les Administrateurs peuvent s'entretenir par téléphone, téléconférence ou autre moyens électroniques ou communication audio-visuelle par lequel toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et participer à une réunion selon ces procédés est considéré comme une présence à la réunion. Une décision prise à une telle conférence est, bien que les Administrateurs ne soient pas présents ensemble à un seul endroit au moment de la conférence, sensée être prise à une réunion des Administrateurs dûment convoquée, constituée et tenue au siège social de la Société.

Le Président préside les réunions des Administrateurs et des actionnaires. En son absence, les actionnaires ou les Administrateurs décident à la majorité des votes qu'un autre Administrateur, ou en cas d'une Assemblée Générale, que toute autre personne sera le Président de telles réunions.

Si un Administrateur ne peut pas participer à une réunion du Conseil et que l'Administrateur suppléant le remplaçant ne peut pas être présent à une telle réunion, le vote de cet Administrateur est exercé par procuration par un autre Administrateur. A défaut, un Administrateur peut agir à toute réunion en désignant par écrit, télégramme, fax ou tout autre moyen de communication similaire un autre Administrateur comme mandataire. Un Administrateur peut représenter plusieurs de ses co-Administrateurs à ces fins.

Les Administrateurs peuvent seulement agir à des réunions du Conseil d'Administration dûment convoquées. Les Administrateurs ne peuvent pas engager la Société par leur signature individuelle, sauf si cela est spécifiquement autorisé par une décision du Conseil d'Administration.

Art. 7.4. Résolutions du conseil d'administration. Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer ou agir que si au moins deux Administrateurs, sont présents ou représentés (en personne ou par le biais d'un suppléant ou d'un mandataire), sauf concernant les Affaires Réservées prévues à l'Article 8 ci-après.

Si les conditions de quorum ne sont pas satisfaites dans un délai d'une (1) heure à compter de l'heure prévue pour le début de la réunion du Conseil d'Administration, ladite réunion sera reportée au Jour Ouvrable suivant, en temps et lieu identiques ou à des jour, heure et lieu différents déterminés par le Président de la réunion et signifiés par ce dernier aux membres du Conseil d'Administration moyennant un préavis raisonnable. Lors de cette réunion ajournée il ne pourra être débattu que des points qui figuraient à l'ordre du jour à l'occasion de la réunion initiale reportée.

Les résolutions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des votes positifs de ses membres présents à la réunion pertinente, sous réserve des dispositions relatives aux Affaires Réservées précisées à l'article 8 ci-dessous. En cas de partage des voix, la voix du Président de la réunion sera prépondérante.

Si un point soumis au Conseil d'Administration présente un conflit d'intérêts (potentiel) pour un Administrateur, soit (i) en raison de son lien avec l'actionnaire qui l'a désigné en vue de sa nomination, soit (ii) en sa capacité propre, ledit Administrateur exposera le conflit en question lors de la réunion concernée du Conseil d'Administration. Tout Administrateur se verra interdit de vote sur tout point pour lequel il se trouve en conflit d'intérêts avec la Société. Dans ce cas, la majorité des voix sera établie sans tenir compte de l'Administrateur concerné. Sous réserve de la loi applicable, pour les besoins de la présente clause, un Administrateur ne sera pas considéré en conflit d'intérêts avec la Société au motif de son lien avec l'actionnaire l'ayant désigné en vue de sa nomination lors de l'Assemblée Générale, alors que ledit actionnaire a un intérêt financier dans la transaction concernée.

Le précédent paragraphe se s'applique pas aux décisions de Conseil d'Administration portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales.

Les résolutions du Conseil d'Administration seront consignées dans un procès-verbal signé par le Président de la réunion ou par deux Administrateurs, les copies ou extraits dudit procès-verbal à produire devant toute instance judiciaire ou ailleurs seront valablement signées par le Président de la réunion ou par deux Administrateurs.

Les résolutions écrites approuvées et signées par tous les Administrateurs produiront le même effet que les décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration. Chaque Administrateur approuvera la résolution en question par écrit, par télégramme ou télécopieur ou par tout autre moyen de communication similaire. L'approbation sera confirmée par écrit et pourra comporter plusieurs documents signés en exemplaires distincts; l'ensemble de ces documents attestera la prise de décision.

Art. 8. Pouvoirs du conseil d'administration.

8.1.- Le Conseil d'Administration dispose des pouvoirs les plus étendus pour assurer la gestion des affaires courantes de la Société et effectuer tout acte de disposition et d'administration dans le cadre de l'objet social de la Société, ainsi que toutes les affaires que la loi applicable et les présents Statuts ne réserve pas expressément à l'Assemblée Générale. Il peut notamment transiger et consentir à toute renonciation ou mainlevée, avec ou sans paiement.

8.2.- Sous réserve de ce qui précède, aucune décision afférente aux points suivants (les «Affaires Réservées») figurant aux paragraphes (i) et (ii) du présent article 8.2 ne peut être prise, dans le cadre d'une réunion du Conseil (pour les Affaires Réservées au paragraphe (i) ci-dessous) ou d'une Assemblée Générale (pour les Affaires Réservées au paragraphe (ii) ci-dessous), qu'avec un vote positif unanime:

(i)

- toute modification (hormis celles requises par la loi et les réglementations applicables ou par une autorité de régulation ou par l'administration fiscale) des statuts de la SICAR;

- toute variation, modification et/ou reformulation (hormis celles requises par la loi et les réglementations applicables ou par une autorité de régulation ou par l'administration fiscale) à un contrat de conseil en investissement conclu entre la Société et son conseiller en investissement;

- toute variation, adjonction, modification et/ou reformulation (hormis celles requises par la loi et les réglementations applicables ou par une autorité de régulation ou par l'administration fiscale) au prospectus de la SICAR;

- toute résiliation ou remplacement de SU Private Equity Management Limited en qualité de conseiller de la SICAR;

- toute cessation d'activité en qualité d'associé gérant commandité de la SICAR;

(ii)

- toute modification des Statuts, hormis celles requises par la loi applicable ou par une autorité de régulation ou par l'administration fiscale.

8.3.- Le Conseil d'Administration peut procéder au paiement d'acomptes sur dividendes, conformément aux méthodes et aux conditions prévues par la loi.

8.4.- Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de la gestion quotidienne des affaires de la Société, ainsi que le pouvoir de représentation de la Société en matière de gestion quotidienne, et son pouvoir d'exécution d'actes conformément à la politique et à l'objet de la Société, à un ou plusieurs Administrateurs, gestionnaires ou Administrateurs délégués et/ou agents, qu'ils soient des personnes physiques ou morales et n'étant pas nécessairement membres du Conseil d'Administration, qui se verront octroyer les pouvoirs conférés par le Conseil d'Administration. Ce dernier peut également conférer un pouvoir de représentation spécial par le biais d'un acte notarié ou d'une procuration sous seing privé.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration peut, sous sa responsabilité, nommer des comités spéciaux en vue de remplir certaines tâches et fonctions qui leur seront expressément déléguées, ou octroyer des pouvoirs particuliers par acte notarié ou procuration sous seing privé. Le Conseil d'Administration peut notamment constituer un comité d'investissement (le «Comité d'Investissement») qui appréciera, sous la responsabilité du Conseil d'Administration, toute décision d'investissement ou de désinvestissement relative aux affaires de la Société ainsi que le suivi continu des investissements de la SICAR dans les limites précisées dans le prospectus de la SICAR, tel que modifié périodiquement.

Art. 9. Représentation de la Société. La Société est engagée vis-à-vis des tiers, par les signatures conjointes de deux Administrateurs dont obligatoirement celle de Mr. Mahmut Levent Ünü, ou par la (les) signature(s) de toute personne à laquelle (auxquelles) pareil pouvoir de signature aura été délégué sur décision du Conseil d'Administration.

Toute procédure judiciaire engagée en capacité de demandeur ou de défendeur sera suivie, au nom de la Société, par un membre du Conseil d'Administration ou par une personne déléguée à cet effet par le Conseil d'Administration.

Art. 10. Réviseur d'entreprise agréé. La Société devra disposer à tout moment, en qualité de réviseur d'entreprise agréé, d'une société de comptables privés indépendants jouissant d'une bonne réputation, nommés par décision de l'Assemblée Générale pour une durée de six ans maximum.

Art. 11. Année sociale. L'année sociale de la Société prendra cours le premier janvier et se terminera le 31 décembre de la même année.

Art. 12. Assemblées générales. L'Assemblée Générale représente tous les actionnaires de la Société. Ses décisions lient tous les actionnaires. L'Assemblée Générale dispose des pouvoirs les plus étendus pour commander, effectuer ou ratifier des actes relatifs aux opérations de la Société.

L'Assemblée générale annuelle se tiendra, selon les dispositions légales applicables, le 26 juin, à 15.00 heures, au siège social de la Société ou à tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation. Si ce jour correspond à un jour férié bancaire au Luxembourg, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable bancaire suivant ce jour férié.

D'autres assemblées des actionnaires peuvent être organisées en temps et lieu précisé dans les avis de convocation respectifs.

Les Assemblées Générales seront convoquées par le Conseil d'Administration, conformément à la loi applicable.

Art. 13. Résolutions des assemblées générales des actionnaires. Les Assemblées Générales peuvent être tenues sans avis préalable si l'ensemble des actionnaires sont présents ou représentés et se considèrent dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée.

Le Conseil d'Administration peut déterminer toute autre condition à remplir par les actionnaires afin de participer à toute assemblée des actionnaires.

Chaque action donne droit à une (1) voix, conformément à la loi luxembourgeoise et aux présents Statuts.

Les sujets débattus lors de toute assemblée des actionnaires se limiteront aux points figurant à l'ordre du jour (qui contiendra tout point requis par la loi), ainsi qu'aux sujets afférents aux points repris à l'ordre du jour.

Tout actionnaire peut voter en personne ou par le biais d'un représentant n'a pas besoin d'être un actionnaire.

Sous réserve de la loi applicable, les conditions de quorum seront satisfaites lors de toute Assemblée Générale si les actionnaires participant à l'Assemblée Générale en question détiennent au moins 50% des actions émises par la Société.

Sauf disposition contraire prévue par la loi ou dans les présentes, pourront être considérées comme valides, les décisions de l'Assemblée Générale prises à la majorité simple des voix, eu égard au nombre réel d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés et votant à ladite Assemblée Générale.

Si les conditions de quorum ne sont pas réunies, l'Assemblée Générale sera à nouveau convoquée, en même temps et lieu, moyennant un préavis de quinze (15) jours envoyé aux actionnaires par courrier recommandé, à moins que les actionnaires n'en décident autrement par écrit et, lors de cette assemblée reconvoquée, les actionnaires y participant constitueront alors le quorum, à cette assemblée à laquelle, les décisions seront prises à la majorité simple des voix, eu égard au nombre réel d'actions détenues par les actionnaires présents, représentés et votant à ladite Assemblée Générale, sauf disposition contraire prévue par la loi ou dans les présentes.

Art. 14. Pouvoir de l'assemblée générale des actionnaires. L'Assemblée Générale dispose des pouvoirs les plus étendus pour exécuter et ratifier des actes dans l'intérêt de la Société. Elle décide de la répartition et de la distribution des bénéfices nets.

Le Conseil d'Administration peut décider de consacrer les réserves et bénéfices distribuables à l'amortissement du capital, sans que le capital social exprimé ne soit diminué.

Art. 15. Loi applicable. Pour tous les points non régis par les présents Statuts, les parties aux présentes se réfèrent à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

Quatorzième résolution

L'Assemblée Générale prend acte à l'unanimité de la démission de Messieurs Martin Botha, Alan Bedford-Shaw et Dennis Dugmore de leurs mandats d'administrateurs de catégorie A de la Société.

Quinzième résolution

L'Assemblée Générale prend acte à l'unanimité de la démission de Monsieur Alexandre Taskiran de son mandat d'administrateur suppléant à Monsieur Christian Bühlmann.

Seizième résolution

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer Monsieur Alexandre Taskiran, demeurant professionnellement à L-2168 Luxembourg, 127, Rue de Mühlenbach, en qualité d'administrateur de la Société, pour une période allant jusqu'à l'assemblée générale annuelle devant se tenir pour approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2012, sous réserve de l'accord préalable de la CSSF.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16 heures 30.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend la langue anglaise, constate par les présentes qu'à la demande des personnes comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française; à la demande de ces mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'entête des présentes.

L'acte ayant été remis aux fins de lecture aux parties comparantes, celles-ci ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: T.-M. TRUONG, R. GALIOTTO, S. WOLTER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 12 octobre 2012. Relation: LAC/2012/47985. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).
Le Receveur (signé): I. THILL.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 octobre 2012.

Référence de publication: 2012138309/813.

(120182680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 octobre 2012.

LJ Greenwich S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 168.810.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 16 août 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 14 septembre 2012.

Francis KESSELER

Notaire

Référence de publication: 2012139581/13.

(120183938) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

LSA Re, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 45.422.

Dépôt rectificatif qui remplace le dépôt enregistré et déposé le 22/10/2012 sous le numéro L120181715

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 19 octobre 2012

L'Assemblée élit comme nouvel Administrateur:

M. Rolf ENGMAN, demeurant professionnellement Augustendalsvägen, 58, 13126 Nacka, Suède.

Son mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2012.

Election en remplacement de la démission d'un administrateur Mme Carina ASTORSSON.

Pour la Société

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012139587/16.

(120184593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Luschuster Communications S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 4, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 27.891.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fiduciaire Comptable B + C S.à.r.l.

Luxembourg

Référence de publication: 2012139589/11.

(120183625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Lutzenberg S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 116.884.

Le bilan au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.
Boîte Postale 1307
L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2012139590/14.

(120183640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M. and J. CORPORATION S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 20.241.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 24 septembre 2012

- La démission avec effet immédiat de Monsieur Henri VANHERBERGHEN de son mandat de Commissaire aux Comptes est acceptée.

- La société FIN-CONTROLE S.A., société anonyme, ayant son siège social au 12, Rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg est nommée comme nouveau Commissaire aux Comptes en remplacement du Commissaire aux Comptes démissionnaire. Le mandat de la société FIN-CONTROLE S.A. viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2013.

Fait à Luxembourg, le 24 septembre 2012.

Certifié sincère et conforme

Pour M. AND J. CORPORATION S.A., société de gestion de patrimoine familial

Signatures

Référence de publication: 2012139593/19.

(120184005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 63.879.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2000 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139594/9.

(120183670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 63.879.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139595/9.

(120183673) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 63.879.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139596/9.

(120183675) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 63.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139597/9.

(120183678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 63.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139598/9.

(120183680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 63.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139599/9.

(120183728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 63.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139600/9.

(120183731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 63.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139601/9.

(120183734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 63.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139602/9.

(120183740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 63.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139603/9.

(120183745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 63.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139604/9.

(120183748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M.P. Invest, Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 63.879.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139605/9.

(120183818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

M&G Real Estate Finance 1 Co, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34-38, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 150.184.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Diekirch, le 24 octobre 2012.

Référence de publication: 2012139606/10.

(120183628) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Madeleine I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.
R.C.S. Luxembourg B 104.929.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012139607/10.

(120184071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Management and Backoffice Services S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 141.598.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique prises en date du 16 octobre 2012

1. La démission de Monsieur Geoffrey Limpach de son mandat de Gérant est acceptée avec effet à la date de la présente Assemblée;

2. Madame Valérie Emond, née le 30 Août 1973 à Saint Mard (Belgique), fiscaliste, résidant professionnellement au 1, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg est nommée nouveau Gérant de catégorie B de la Société. Son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Statutaire de 2014;

Fait à Luxembourg, le 16 octobre 2012.

Certifié sincère et conforme

Management and Backoffice Services S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2012139609/18.

(120184262) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

luXcom Trading Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 169.329.

In the year two thousand and twelve, on the fourth day of September,
before the undersigned Maître Roger Arrensdorff, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "luXcom Trading Company S.A.", a Luxembourg société anonyme incorporated by a notarial deed of Maître Roger Arrensdorff on 18 May 2012 and published as such in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations number 1707, dated 6 July 2012, having its registered office at 11A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 169.329. The articles of association of the Company have not been amended since its incorporation.

The meeting was declared open at 10:30 a.m. and presided by Rémi CHEVALIER, Lawyer, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appointed as secretary Eric TOTTI, employee, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The Chairman appointed as scrutineer Patrick SAERENS, director, with professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The board of the meeting formed, the Chairman declared and requested the notary to state that:

1. The name of the sole shareholder and the number of his shares are shown on an attendance list which, signed by the sole shareholder, the members of the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

2. It appears from the attendance list that one hundred percent (100%) of the share capital of the Company is represented at this meeting. The sole shareholder declares having been informed of the agenda of the meeting beforehand and considers being validly convened. All the documentation produced to the meeting has been put at the disposal of the sole shareholder within a sufficient period of time in order to allow him to carefully examine each document. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and vote on all items of the agenda.

3. The agenda of the meeting is the following:

1. Approval of the new language of the articles of incorporation of the Company;
2. Approval of the amendment of the corporate object of the Company;
3. Approval of the restatement of the articles of incorporation of the Company;
4. Approval of the revocation of LCG International A.G. as statutory auditor of the Company;
5. Approval of the appointment of AMG G.m.b.H. as statutory auditor of the Company; and
6. Miscellaneous.

After due and careful deliberation, the following resolutions were taken unanimously:

First resolution

The general meeting resolves to approve the new language of the articles of incorporation of the Company, which shall be English, followed by a French translation. No German version of the articles of incorporation of the Company will follow.

Second resolution

The general meeting resolves to approve the amendment of the corporate object of the Company which shall be read as follows:

"3.1 The object of the Company shall be the purchase, distribution, trading, broking and sale of electricity and / or power procurement contracts and more generally of any contract, title, authorization or other in relation to the supply,

procurement, trading or broking of commodities relating to electricity, power and other source of energy (oil, natural gas, ...).

3.2 In addition, the object of the Company shall be the acquisition, holding or disposal, directly or indirectly, of participations and interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings or companies by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.3 The Company may provide any financial assistance to the undertakings or companies forming part of the group of the Company such as, among others, the provision of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4 The Company may also use its funds to acquire and invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

3.5 The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or similar debt instruments.

3.6 Generally the Company may do all such other things as may appear to be incidental or conducive to the achievement of its corporate purpose.

3.7 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.”

Third resolution

The general meeting resolves to approve the restatement of the Articles as follows:

“Articles of Incorporation

Chapter I. - Form, Name, Registered Office, Object, Duration

Art. 1. Form, Name.

1.1 There is hereby established by the current owner of the Shares created hereafter and among all those who may become Shareholders in the future, a public limited liability company (société anonyme) which shall be governed by the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the “Law”) and by the present articles of incorporation (the “Articles”).

1.2 The company exists under the name of “luXcom Trading Company S.A.” (the “Company”).

1.3 The Company may have one (1) shareholder (the “Sole Shareholder”) or several shareholders (the “Shareholders”).

1.4 Any reference to the Shareholders in the Articles shall be a reference to the Sole Shareholder of the Company if the Company has only one (1) shareholder.

Art. 2. Registered Office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Board of Directors of the Company (as defined hereafter) is authorized to transfer the registered office of the Company within the city of its registered office.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on this Company’s nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company shall be the purchase, distribution, trading, broking and sale of electricity and / or power procurement contracts and more generally of any contract, title, authorization or other in relation to the supply, procurement, trading or broking of commodities relating to electricity, power and other source of energy (oil, natural gas, ...).

3.2 In addition, the object of the Company shall be the acquisition, holding or disposal, directly or indirectly, of participations and interests, in any form whatsoever, in Luxembourg and/or in foreign undertakings or companies by any means and to administrate, develop and manage such holding of interests or participations.

3.3 The Company may provide any financial assistance to the undertakings or companies forming part of the group of the Company such as, among others, the provision of loans and the granting of guarantees or securities in any kind or form, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.4 The Company may also use its funds to acquire and invest in real estate, intellectual property rights or any other movable or immovable assets in any kind or form.

3.5 The Company may borrow in any kind or form and privately issue bonds, notes or similar debt instruments.

3.6 Generally the Company may do all such other things as may appear to be incidental or conducive to the achievement of its corporate purpose.

3.7 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfill its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II. - Capital and Shares

Art. 5. Share Capital.

5.1 The share capital is fixed at thirty-one thousand Euro (EUR 31,000.-) represented by three hundred ten (310) shares having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each (the “Shares” and each a “Share”).

5.2 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the Law.

5.3 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the general meeting of Shareholders (or the Sole Shareholder as the case may be) adopted in the manner required for amending the Articles.

5.4 Shares in the Company may be issued as consideration for a contribution in kind of securities or other assets, in compliance with the conditions set forth by Luxembourg law, in particular the obligation to deliver a valuation report from an independent auditor.

5.5 The preferential right of subscription may be cancelled or limited by resolutions of the general meeting of Shareholders (or the Sole Shareholder as the case may be), adopted in the manner required for amending the Articles, within the limits provided by the Law.

Art. 6. Form of Shares.

6.1 All Shares will have equal rights. Each Share is entitled to one (1) vote at ordinary and extraordinary general meetings of Shareholders.

6.2 The Shares are in registered or bearer form, at the Shareholders’ option.

6.3 A register of the Shareholders holding registered Shares (the “Register”) shall be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any holder of Shares. Such Register shall set forth the name of each Shareholder, his/her/its residence or elected domicile, the number of registered Shares held by him/her/it, the amounts paid in on each such Share, the transfer of Shares and the dates of such transfers. Ownership of registered Shares will be established by the entry in this Register.

Art. 7. Payment of Shares. Payments on Shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors (or the Sole Director as the case may be) shall from time to time determine.

Any amount called up on Shares will be charged equally on all outstanding Shares which are not fully paid up.

Art. 8. Share Premium. In the Register one or more separate share premium reserves may be maintained for the Shares, stating the premium paid on the Shares. Payments from this reserve may be made only by a resolution of the general meeting of Shareholders (or the Sole Shareholder as the case may be).

Chapter III. - Administration & Supervision

Art. 9. Board of Directors or Sole Director.

9.1 The Company is managed by a board of directors (the “Board of Directors”) composed of at least three (3) directors (the “Directors”, each a “Director”), who need not to be Shareholder(s).

9.2 In case the Company is incorporated by a Sole Shareholder or if at the occasion of a general meeting of Shareholders, it is established that all the Shares are held by only one (1) Shareholder, the Company may be managed by one (1) director (the “Sole Director”) until the following ordinary general meeting of the Shareholders acknowledging the existence of more than one (1) Shareholder. Any reference to the Directors or the Board of Directors in these Articles shall be a reference to the Sole Director of the Company if the Company has only one (1) Director.

9.3 Where a legal entity is appointed as Director, it must designate a permanent representative who will represent the legal entity as member of the Board of Directors or as Sole Director, as the case may be. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

9.4 The Directors or the Sole Director, as the case may be, are appointed by the general meeting of Shareholders for a period not exceeding six (6) years and are re-eligible. They may be removed at any time and without cause by a resolution of the general meeting of Shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case

a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he/she/it is deemed to be elected for six (6) years from the date of his/her/its election.

9.5 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of Shareholders which will ratify such election.

Art. 10. Meeting of the Board of Directors.

10.1 If there is only one (1) Director, that Sole Director assumes all powers conferred to the Board of Directors and takes the decisions in writing.

10.2 In case of plurality of Directors, the meetings of the Board of Directors are convened by any Director. The Board of Directors shall elect a chairman amongst its members (the "Chairman"). If the Chairman is unable to be present, he/she/it will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting. The Chairman has a casting vote in case of ballot.

10.3 In case all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.4 Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing (telegram, telefax, email or letter) another Director as his/her/its proxy. A Director may also appoint another Director to represent him/her/it by phone to be confirmed in writing at a later stage. A Director may represent more than one of his/her/its colleagues.

10.5 The Board of Directors can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Directors shall be adopted by a simple majority.

10.6 The use of video-conferencing equipment and conference call initiated from Luxembourg shall be allowed provided that each participating Director is able to hear and to be heard by all other participating Directors whether or not using this technology, and each participating Director shall be deemed to be present and shall be authorized to vote by video or by telephone.

10.7 Votes may also be cast by fax, e-mail or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.8 A written decision, signed by all the Directors, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Directors, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Directors.

10.9 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by all Directors present or represented at the meeting.

10.10 Copies or excerpts shall be certified by the Chairman or by any two (2) Directors.

Art. 11. Powers of the Board of Directors.

11.1 The Board of Directors (or the Sole Director as the case may be) is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by the Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors (or the Sole Director as the case may be).

11.2 Any Director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with the interest of the Company shall advise the Board of Directors thereof and cause a record of his/her/its statement to be included in the minutes of the meeting. He/she/it may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the Director(s) may have had an interest conflicting with the interest of the Company.

Art. 12. Delegation and Agent of the Board of Directors.

12.1 The Board of Directors (or the Sole Director as the case may be) may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board of Directors, Directors, managers, officers or other agents, legal or natural person, who need not be Shareholders, under such terms and with such powers as the Board of Directors (or the Sole Director as the case may be) shall determine.

12.2 The Sole Director or, in case of plurality of Directors, the Board of Directors, may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

12.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

Art. 13. Representation of the Company.

13.1 Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of Directors, bound by the joint signatures of any 2 (two) Directors or by the signature of any person to whom such power shall be delegated, in case of a Sole Director, by the Sole Director or, in case of plurality of Directors, by the Board of Directors.

13.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

Art. 14. Statutory Auditor.

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

14.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six (6) years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for six (6) years from the date of their election.

14.3 The statutory auditors are re-eligible.

Chapter IV. - General Meeting of Shareholders

Art. 15. Powers of the Sole Shareholder / The General Meeting of Shareholders.

15.1 The Company may have one (1) Shareholder at the time of its incorporation or when all of its Shares come to be held by a single person, i.e. the Sole Shareholder. The death or dissolution of the Sole Shareholder does not result in the dissolution of the Company.

15.2 If there is only one (1) Shareholder, that Sole Shareholder has all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

15.3 In case of a plurality of Shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company and shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. Each Shareholder may take part in collective decisions irrespective of the number of Shares which he/she/it owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his/her/its shareholding.

15.4 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of a convening notice sent to the Shareholders in compliance with the Law. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of Shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) business days before the date of the meeting.

15.5 Each Shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The Shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting and the proposal submitted to the decision of the meeting. Voting forms which show neither a vote in favor nor against the resolution nor an abstention shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of Shareholders they relate to.

15.6 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (by fax, e-mail or any similar means) an attorney who needs not to be a Shareholder. A proxyholder may represent one or several Shareholder (s) at a meeting.

15.7 Unless otherwise provided by the Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.8 An extraordinary general meeting of Shareholders convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half (1/2) of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles and by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third (2/3) majority of the Shareholders present or represented.

15.9 However, the change of nationality of the Company and the increase of the commitments of its Shareholder(s) will require the unanimous consent of all the Shareholders and the compliance with any other legal requirement.

15.10 The Shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification (at their own expenses), and are deemed to be present for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

Art. 16. Place and Date of the Annual General Meeting of Shareholders. The annual general meeting of shareholders is held in the city of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the third (3rd) Tuesday of the month of June at 11:30 a.m. If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 17. Other General Meetings. Any Director or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth (10%) of the share capital of the Company.

Chapter V. - Financial Year, Distribution of Profits

Art. 18. Business Year.

18.1 The financial year of the Company begins on the first day of January and ends on the last day of December of each year.

18.2 The Board of Directors or, as the case may be, the Sole Director, draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one (1) month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

Art. 19. Distribution of Profits.

19.1 Each year at least five percent (5%) of the net profits shall be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least ten percent (10%) of the capital of the Company.

19.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

19.3 The Board of Directors (or, as the case may be, the Sole Director) may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by the Law.

Art. 20. Dissolution, Liquidation.

20.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

20.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

Chapter VII. - Applicable Law

Art. 21. Governing Law. All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law.”

Fourth resolution

The general meeting resolves approve the revocation of LCG International A.G. as independent auditor of the Company with effect as of the date of the present meeting.

Fifth resolution

The general meeting resolves to approve the appointment of AMG G.m.b.H., Allgemeine Management Gesellschaft G.m.b.H., a Luxembourg private limited liability company, with its registered office at 24, rue de la Fontaine, L-1532 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 145.584, as statutory auditor of the Company for the period starting as of the date of the present meeting and ending at the annual general meeting of shareholders of the Company approving the annual accounts as at 31 December 2012.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately nine hundred twenty-five Euro (EUR 925.-).

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed and these minutes were signed by the members of the board and by the notary.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, the said appearing persons signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille douze, le quatrième jour du mois de septembre.

Par-devant le notaire soussigné, Maître Roger Arrensdorff, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de l'actionnaire unique de «luXcom Trading Company S.A.», une société anonyme, constituée suivant acte notarié de Maître Roger Arrensdorff en date du 18 mai 2012 et publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1707, en date du 7 juillet 2012, ayant son siège social au 11A, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous numéro B 169.329. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis sa constitution.

L'assemblée s'est ouverte à 10:30 heures sous la présidence de Rémi CHEVALIER, Avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg (le «Président»).

Le Président désigne comme secrétaire Eric TOTTI, employé, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le Président désigne scrutateur, Patrick SAERENS, administrateur, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

Le bureau étant formé, le Président déclare et requiert du notaire qu'il acte que:

I.- Le nom de l'actionnaire unique et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence qui, signée par l'actionnaire unique, les membres du bureau de la réunion et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

II.- Il ressort de la liste de présence que cent pour cent (100%) du capital social de la Société est représenté à la présente assemblée. L'actionnaire unique déclare avoir été préalablement informé de l'ordre du jour de l'assemblée et considère avoir été valablement convoqué. Toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de l'actionnaire unique dans un délai suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document. L'assemblée est donc régulièrement constituée et peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Approbation de la nouvelle langue de rédaction des statuts de la Société;
2. Approbation de la modification de l'objet social de la Société;
3. Approbation de la refonte des statuts de la Société;
4. Approbation de la révocation de LCG International A.G. en tant que commissaire aux comptes de la Société;
5. Approbation de la désignation de AMG G.m.b.H. en tant que commissaire aux comptes de la Société; et
6. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été adoptées à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'approuver la nouvelle langue de rédaction des statuts de la Société qui sera l'anglais, suivie d'une traduction française. Aucune version allemande des statuts de la Société ne suivra.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'approuver la modification de l'objet social de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

«3.1 L'objet de la Société est l'achat, la distribution, le commerce, le courtage et la vente d'électricité et / ou de contrats d'approvisionnement d'énergie et plus généralement de tout contrat, titre, autorisation ou autre concernant la fourniture, l'approvisionnement, le commerce ou le courtage des matières premières relatives à l'électricité, à l'énergie et autres (pétrole, gaz naturel, ...).

3.2 En outre, la Société a pour objet l'acquisition, la détention ou la disposition, directe ou indirecte, par tous moyens, de participations ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou des sociétés luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, le développement et la gestion de ces intérêts ou de ces participations.

3.3 La Société peut apporter toute assistance financière aux entreprises ou sociétés appartenant au groupe de la Société tel que, notamment, l'attribution de prêts et l'octroi de garanties ou de sûretés, sous quelque forme que ce soit, étant entendu que la Société ne pourra conclure aucune transaction ayant pour conséquence de l'engager dans une quelconque activité pouvant être considérée comme étant une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société peut également utiliser ses fonds afin d'acquérir et d'investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre bien meuble ou immeuble, sous quelque forme que ce soit.

3.5 La Société peut conclure des emprunts de toute nature et sous toute forme et émettre sous forme de placements privés, d'obligations, de titres ou de tout autre instrument de dette similaire.

3.6 De façon générale, la Société peut accomplir toute autre opération nécessaire ou utile à l'accomplissement de son objet social.

3.7 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toute opération légale, commerciale, technique ou financière et en général toute opération nécessaire ou utile à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré-décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'approuver la refonte des statuts comme suit:

«Statuts

Titre I^{er} . - Forme, Dénomination sociale, Siège social, Objet et Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination sociale.

1.1 Il est établi par le détenteur actuel des actions créées ci-après et entre tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite, une société anonyme qui sera gouvernée par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la «Loi») et par les présents statuts (les «Statuts»).

1.2 La Société adopte la dénomination de «luXcom Trading Company S.A.» (la «Société»).

1.3 La Société peut avoir un (1) actionnaire (l'«Actionnaire Unique») ou plusieurs actionnaires (les «Actionnaires»).

1.4 Toute référence aux Actionnaires dans les Statuts doit se comprendre comme une référence à l'Actionnaire Unique si la Société n'a qu'un seul actionnaire.

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

2.3 Néanmoins, le conseil d'administration de la Société est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. La décision de transfert du siège social à l'étranger sera prise par le conseil d'administration.

2.5 La société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est l'achat, la distribution, le commerce, le courtage et la vente d'électricité et / ou de contrats d'approvisionnement d'énergie et plus généralement de tout contrat, titre, autorisation ou autre concernant la fourniture, l'approvisionnement, le commerce ou le courtage des matières premières relatives à l'électricité, à l'énergie et autres (pétrole, gaz naturel, ...).

3.2 En outre, la Société a pour objet l'acquisition, la détention ou la disposition, directe ou indirecte, par tous moyens, de participations ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou des sociétés luxembourgeoises et/ou étrangères ainsi que l'administration, le développement et la gestion de ces intérêts ou de ces participations.

3.3 La Société peut apporter toute assistance financière aux entreprises ou sociétés appartenant au groupe de la Société tel que, notamment, l'attribution de prêts et l'octroi de garanties ou de sûretés, sous quelque forme que ce soit, étant entendu que la Société ne pourra conclure aucune transaction ayant pour conséquence de l'engager dans une quelconque activité pouvant être considérée comme étant une activité réglementée du secteur financier.

3.4 La Société peut également utiliser ses fonds afin d'acquérir et d'investir dans l'immobilier, les droits de propriété intellectuelle ou dans tout autre bien meuble ou immeuble, sous quelque forme que ce soit.

3.5 La Société peut conclure des emprunts de toute nature et sous toute forme et émettre sous forme de placements privés, d'obligations, de titres ou de tout autre instrument de dette similaire.

3.6 De façon générale, la Société peut accomplir toute autre opération nécessaire ou utile à l'accomplissement de son objet social.

3.7 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toute opération légale, commerciale, technique ou financière et en général toute opération nécessaire ou utile à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs pré-décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Titre II. - Capital social et Actions

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital souscrit de la Société est fixé à trente et un mille Euros (EUR 31.000,-) divisé en trois cent dix (310) actions ayant une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune (les «Actions» et chacune une «Action»).

5.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres Actions dans les limites prévues par la Loi.

5.3 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des Actionnaires (ou de l'Actionnaire Unique, le cas échéant) dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

5.4 Les Actions de la Société peuvent être émises en contrepartie d'un apport en nature de titres ou d'autres biens, en accord avec les conditions prévues par la loi luxembourgeoise, en particulier l'obligation de délivrer un rapport d'évaluation établi par un réviseur d'entreprise.

5.5 Le droit préférentiel de souscription peut être annulé ou limité par décision de l'assemblée générale des Actionnaires (ou de l'Actionnaire Unique, le cas échéant), adoptée dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts et dans les limites prévues par la Loi.

Art. 6. Nature des actions.

6.1 Toutes les Actions donnent droit à des droits égaux. Chaque Action donne droit à un (1) vote lors des réunions des assemblées ordinaires et extraordinaires des Actionnaires.

6.2 Les Actions sont, en principe, nominatives ou au porteur à la demande des Actionnaires.

6.3 Un registre des Actionnaires (le «Registre») doit être conservé au siège social de la Société où il pourra être consulté par tout détenteur d'Actions. Ce Registre devra mentionner le nom de chaque actionnaire, son adresse ou son election de domicile, le nombre d'Actions qu'il détient, le montant qu'il a payé pour ces Actions, les transferts d'Actions et la date de ces transferts. La propriété des Actions nominatives sera établie par l'inscription dans ce Registre.

Art. 7. Libération des Actions. Les paiements à effectuer sur les Actions non entièrement libérées lors de leur souscription peuvent être effectués aux dates et aux conditions arrêtées de temps à autres par le Conseil d'Administration (ou par l'Administrateur Unique, le cas échéant). Tout montant appelé à être versé s'impute à parts égales sur l'ensemble des Actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Art. 8. Prime d'émission. Dans le Registre, un ou plusieurs compte(s) de prime d'émission peuvent être maintenus pour les Actions, indiquant la prime payée sur les Actions. Les paiements de ces comptes ne peuvent être effectués que par une résolution de l'assemblée générale des Actionnaires (ou de l'Actionnaire Unique, le cas échéant).

Titre III. - Administration & Supervision

Art. 9. Conseil d'Administration ou Administrateur unique.

9.1 La Société est administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») composé d'au moins trois (3) membres (les «Administrateurs», chacun un «Administrateur»), actionnaires ou non.

9.2 Si la Société est établie par un Actionnaire Unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des Actionnaires, il est constaté que toutes les Actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique («l'Administrateur Unique») jusqu'à l'assemblée générale des Actionnaires suivante constatant l'existence de plus d'un Actionnaire. Toute référence aux Administrateurs dans les Statuts doit se comprendre comme une référence à l'Administrateur Unique si la Société n'a qu'un seul Administrateur.

9.3 Lorsqu'une personne morale est nommée à la fonction d'Administrateur, cette personne morale doit nommer un représentant permanent qui la représentera en tant que membre du Conseil d'Administration ou en tant qu'Administrateur Unique, le cas échéant. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

9.4 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique, le cas échéant, sont élus par l'assemblée générale des Actionnaires pour une durée qui ne peut excéder six (6) ans et ils sont rééligibles. Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou remplacé, à tout moment, par une décision adoptée par l'assemblée générale des Actionnaires de la Société. Ils resteront en fonction jusqu'à ce que leur successeur ait été nommé. Si un Administrateur est élu sans indication de durée de mandat, il sera réputé nommé pour six (6) ans à partir de la date de sa nomination.

9.5 En cas de vacance du poste d'un membre du Conseil d'Administration pour cause de décès, de démission ou autre raison, les Administrateurs restants peuvent élire, à la majorité des votes, un Administrateur pour remplir cette vacance jusqu'à la prochaine assemblée générale des Actionnaires à laquelle il sera demandé de ratifier cette nomination.

Art. 10. Réunion du Conseil d'Administration.

10.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Administrateur, cet Administrateur Unique détient l'ensemble des pouvoirs conférés au Conseil d'Administration et prend les décisions par écrit.

10.2 En cas de pluralité d'Administrateurs, les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par tout Administrateur. Le Conseil d'Administration peut nommer un Président parmi ses membres (le «Président»). Si le Président ne peut être présent, il sera remplacé par un Administrateur élu à cette fin parmi les Administrateurs présents à la réunion. La voix du Président est prépondérante en cas de partage.

10.3 Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.4 Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit (télégramme, fax, e-mail ou lettre). Un Administrateur

peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter, moyennant une confirmation écrite ultérieure. Un Administrateur peut représenter plusieurs de ses collègues.

10.5 Le Conseil d'Administration ne peut valablement débattre et prendre une décision si la majorité de ses membres n'est pas présente ou représentée. Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité simple.

10.6 Le recours à un équipement de vidéo conférence ou d'appels en conférence initié depuis le Luxembourg est permis à condition que chaque Administrateur participant soit capable d'entendre et d'être entendu par tous les autres Administrateurs participants, qu'ils utilisent ou non cette technologie et que chaque Administrateur soit réputé présent et soit autorisé à voter par vidéo ou par téléphone.

10.7 Les votes peuvent également être effectués par fax, email ou par téléphone, à condition que, pour ce dernier cas, un tel vote soit confirmé par écrit.

10.8 Une résolution du Conseil d'Administration peut être prise valablement par voie écrite si elle est signée et approuvée par écrit par tous les Administrateurs en personne. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration.

10.9 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par tous les Administrateurs présents ou représentés.

10.10 Des extraits seront certifiés par le Président ou par deux (2) Administrateurs.

Art. 11. Pouvoirs généraux du Conseil d'Administration.

11.1 Le Conseil d'Administration (ou l'Administrateur Unique, le cas échéant) est investi des pouvoirs les plus larges afin d'effectuer tout acte d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration (ou de l'Administrateur Unique, le cas échéant).

11.2 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le Conseil d'Administration et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il/elle ne peut prendre part à cette délibération. Lors de l'assemblée générale suivante, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

Art. 12. Délégation de pouvoirs et Agent du Conseil d'Administration.

12.1 Le Conseil d'Administration (ou l'Administrateur Unique, le cas échéant) pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration, Administrateurs, gérants, officiers ou autres agents, personnes physiques ou morales, associés ou non, agissant dans les conditions et avec les pouvoirs déterminés par le Conseil d'Administration (ou l'Administrateur Unique, le cas échéant).

12.2 L'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'Administrateurs, le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne, Administrateur ou non, de nommer et révoquer tout fondé de pouvoir et employé et de fixer leurs émoluments.

12.3 Le premier administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

Art. 13. Représentation de la Société.

13.1 Envers les tiers, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la seule signature de l'Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux (2) Administrateurs ou par la signature de toute(s) personne(s) à qui un tel pouvoir de signature a été délégué, en cas d'Administrateur Unique, par l'Administrateur Unique et en cas de pluralité d'Administrateurs, par le Conseil d'Administration.

13.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations journalières de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations journalières, par la seule signature de l'administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Art. 14. Commissaires aux comptes.

14.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

14.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six (6) années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour une durée de six (6) ans à compter de leur nomination.

14.3 Les commissaires aux comptes sont rééligibles.

Titre IV. - Assemblée Générale des Actionnaires

Art. 15. Pouvoir de l'Actionnaire unique / L'Assemblée Générale des Actionnaires.

15.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution ou lors de la réunion de toutes ses actions en une seule main, i.e. l'Actionnaire Unique. Le décès ou la dissolution de l'Actionnaire Unique n'entraîne pas la dissolution de la Société.

15.2 S'il y a seulement un Actionnaire, l'Actionnaire Unique a tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des Actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.3 En cas de pluralité d'Actionnaires, l'assemblée générale des Actionnaires représente tous les Actionnaires de la Société et a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société. Chaque Actionnaire peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre des Actions par lui détenues. Chaque Actionnaire a un droit de vote proportionnel au nombre d'Actions qu'il détient.

15.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite envoyée à chaque Actionnaire en conformité avec la Loi. Lorsque tous les Actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des Actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours ouvrables avant la date de l'assemblée.

15.5 Tout Actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, les propositions soumises à la décision de l'assemblée. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale correspondante.

15.6 Un Actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des Actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire, Actionnaire ou non. Un mandataire peut représenter un ou plusieurs Actionnaires à une réunion.

15.7 Sauf dans les cas déterminés par la Loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée annuelle ou ordinaire des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.8 Une assemblée générale extraordinaire convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié (1/2) du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts et par la Loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représentée. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers (2/3) des Actionnaires présents ou représentés.

15.9 Le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements de ses Actionnaires requiert le consentement unanime de tous les Actionnaires et le respect de toute autre disposition légale.

15.10 Les Actionnaires sont autorisés à participer à une réunion par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification (à leur propre frais) et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Art. 16. Lieu et Date de l'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires. L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations convoquant la réunion à Luxembourg le troisième (3^{ème}) mardi du mois de juin à 11:30. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale se tiendra le premier jour ouvrable suivant cette date.

Art. 17. Les autres Assemblées Générales. Tout Administrateur ou le(s) commissaire(s) aux comptes peuvent convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social.

Titre V. - Année sociale, Distribution et Bénéfices

Art. 18. Année sociale.

18.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour de janvier et finit le dernier jour de décembre de chaque année.

18.2 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique, le cas échéant, établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet ces documents avec un rapport sur les opérations de la Société, au moins un (1) mois avant l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, aux commissaires aux comptes qui commenteront ces documents dans leur rapport.

Art. 19. Distribution des bénéfices.

19.1 Chaque année cinq pour cent (5%) au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

19.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

19.3 Le Conseil d'Administration (ou l'Administrateur Unique, le cas échéant) est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la Loi.

Art. 20. Dissolution, Liquidation.

20.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

20.2 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateur(s) nommé(s) par l'assemblée générale des Actionnaires.

Titre VII. - Loi applicable

Art. 21. Loi applicable. La Loi trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide d'approuver la révocation de LCG International A.G. en tant que commissaire aux comptes de la Société avec effet à la date de la présente assemblée.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide d'approuver la désignation de AMG G.m.b.H., Allgemeine Management Gesellschaft G.m.b.H., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 24, rue de la Fontaine, L-1532 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 145.584, en tant que commissaire aux comptes de la Société pour la période commençant à la date de la présente assemblée et se terminant lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires approuvant les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2012.

Frais

Le montant des frais, rémunérations ou charges sous quelque forme incombant à la Société en raison des présentes, est estimé approximativement à neuf cent vingt-cinq Euros (EUR 925,-).

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, le président lève la séance et le présent procès-verbal est signé par les membres du bureau et par le notaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, en foi de quoi, le présent document a été préparé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au comparant, connu du notaire par ses nom, prénom, état civil et domicile, ledit mandataire a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: CHEVALIER, TOTTI, SAERENS, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg, le 7 septembre 2012. Relation: LAC/2012/41785. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012138407/630.

(120183088) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Monterey Capital III Sarl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 100.335.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 11 mai 2012 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 22 octobre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012139611/13.

(120183969) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Munsterfred Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 123.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Référence de publication: 2012139612/10.

(120184095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Munsterfred Property S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 123.196.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Référence de publication: 2012139613/10.

(120184067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Muse Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 120.601.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Muse Holdings S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012139614/11.

(120183607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Maros S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R.C.S. Luxembourg B 90.618.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139620/9.

(120184009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Matinco Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 44.219.

Les administrateurs CARDALE OVERSEAS INC, KELWOOD INVESTMENTS LTD et TASWELL INVESTMENTS LTD, ainsi que le commissaire aux comptes BENOY KARTHEISER MANAGEMENT S.à r.l. démissionnent avec effet immédiat de leurs mandats pour la société MATINCO LUXEMBURG S.A. inscrit au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous n° B44219.

Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Benoy Kartheiser Management S.à r.l.

Référence de publication: 2012139622/13.

(120184188) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Maint S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 55.568.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012139615/10.

(120183716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Malar Sàrl., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1333 Luxembourg, 19, rue Chimay.

R.C.S. Luxembourg B 79.428.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2012139616/10.

(120183858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Maravilla S.A.H., Société Anonyme.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 39.961.

Par la présente, nous sommes au regret, à titre conservatoire et à toute fin utile, de devoir vous présenter notre démission avec effet au 1^{er} janvier 2011 de nos postes respectivement d'administrateur et d'administrateur délégué de votre société.

Luxembourg, le 03 octobre 2011.

REICHERTS Jean / REICHERTS Robert / HEYSE Luc.

Référence de publication: 2012139617/11.

(120183658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Mareblu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 137.606.

Le bilan au 31 Décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012139618/10.

(120184642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Mareblu S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 137.606.

Le bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012139619/10.

(120184643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Gulliver S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 172.221.

—
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the fourteenth day of September.

Before Maître Arrendorff, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Wise Management S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 137.528 and having a share capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500),

here represented by Mrs. Chloé Dellandrea, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 5 September 2012.

The said proxy, after having been signed *in* varietur by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration. Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name Gulliver S.à r.l. (the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), as well as by the present articles of association (the Articles).

2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company.

3. Object.

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or to any other company. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may further own trademarks, grant licenses for trademarks and collect royalties, and invest in the acquisition and management of trademarks and/or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.4. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.5. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) represented by one hundred twenty five (125) shares in registered form with a par value of one hundred euro (EUR 100) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by two managers of the Company.

9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

10. Representation. The Company shall be bound towards third parties in all matters by the single signature of any manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

11. Liability of the managers. The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

12. Powers and Voting rights.

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

13. Form - Quorum - Majority.

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

14. Accounting year.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January of each year and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

15. Allocation of profits.

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1. In the event of dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder (s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realization of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2. The surplus resulting from the realization of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

16.3. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2013.

Subscription - Payment

Thereupon, Wise Management S.á r.l., prenamed and represented as stated here-above, declares to have subscribed to the whole share capital of the Company and to have fully paid up all 125 shares by contribution in cash, so that the amount of EUR 12,500 is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

136070

Estimate

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately eight hundred seventy euro (EUR 870,-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:
Wise Management S.à r.l., prenamed.
2. The registered office of the Company is set at L-1470 Luxembourg, 70, route d'Esch.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le quatorzième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Arrensdorff, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Wise Management S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.528 et ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR).

ici représentée par Mlle Chloé Dellandrea, avocat, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 5 septembre 2012.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles. Laquelle comparante, telle qu'indiquée ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

1. Dénomination. Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination Gulliver S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

3. Objet social.

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3. La Société pourra en outre détenir des marques, donner des licences et percevoir des redevances et investir dans l'acquisition et la gestion des marques et/ou autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.4. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.5. La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles ainsi que tous transferts de propriété mobiliers ou immobiliers, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

4. Durée.

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

5. Capital social.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500 EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil. Pour toute autre question, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés laquelle fixe la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'est/ne sont pas nécessairement des associé(s). 7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant unique ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus qu'un gérant, par deux gérants de la Société.

9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2 Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4 Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5 Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

10. Représentation. La Société sera engagée, en tout circonstance, vis-à-vis des tiers par la seule signature de tout gérant ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. de ces Statuts.

11. Responsabilités des gérants. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

12. Pouvoirs et Droits de vote.

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

13. Forme - Quorum - Majorité.

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

14. Exercice social.

14.1. L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Sociétés sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

15. Affectation des bénéfices.

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

16. Dissolution - Liquidation.

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) associé(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

16.3 Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2013.

Souscription - Libération

Ensuite, Wise Management S.à r.l., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare avoir souscrit à l'intégralité du capital social de la Société et d'avoir entièrement libéré les cent vingt-cinq (125) parts sociales de la Société par un apport en numéraire, de sorte le montant de douze mille cinq cent euros (12.500 EUR) est à la libre disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Estimation

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ huit cent soixante-dix euros (EUR 870,-).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée comme gérant de la Société pour une durée indéterminée:

Wise Management S.à r.l., prénommée.

2. Le siège social de la Société est établi au 70, route d'Esch, L-1470 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont le présent acte a été fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête en début de ce document.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: DELLANDREA, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg, le 21 septembre 2012. Relation: LAC/2012/43971. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivré aux fins de la publication au Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2012.

Référence de publication: 2012138672/355.

(120183217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Martek Power, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 101.039.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139621/9.

(120184568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

MECS International Holding Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5326 Contern, rue Général Patton.

R.C.S. Luxembourg B 109.677.

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139623/9.

(120183783) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

MEIF Luxembourg Renewables S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 104.835.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 9 novembre 2011 déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 22 octobre 2012.

Francis KESSELER

NOTAIRE

Référence de publication: 2012139625/13.

(120183962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Melrose Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore.

R.C.S. Luxembourg B 61.504.

Par la présente, je me permets de vous informer que je démissionne en tant qu'administrateur de la société de droit luxembourgeois MELROSE HOLDINGS SA sise à L-2324 Luxembourg, 6, avenue Pescatore, avec effet à ce jour.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 octobre 2012.

Pascale LARRIVIERE.

Référence de publication: 2012139626/11.

(120184003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Methalux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 134.602.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012139627/9.

(120183710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Prospector Offshore Drilling S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 153.772.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-eighth day of September.

Before us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duhy of Luxembourg.

There appeared:

Mr. Alexandre Gobert, residing in Luxembourg, acting as the representative of the board of directors of the public limited liability company (société anonyme) PROSPECTOR OFFSHORE DRILLING S.A., having its registered office at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 153 772 (the "Company"), duly authorized to represent the Company pursuant to resolutions adopted by the board of directors adopted on 18 September 2012.

Copy of the resolutions of the board of directors of the Company, initialled "ne varietur" by the appearing party and the notary will remain annexed to the present deed to be filled at the same time with the registration authorities.

The appearing party has requested the notary to record that:

1. The Company has been incorporated pursuant to a notarial deed on 28 May 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n°1521 on 24 July 2010. The articles of association have been amended for the last time by a notarial deed on 8 March 2011, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 623 of the 2 April 2011.

2. The share capital of the Company is currently amounting to USD 562,950 (five hundred sixty-two thousand nine hundred and fifty United States Dollars) represented by 56,295,000 (fifty-six million two hundred ninety-five thousand) shares having each a nominal value of USD 0.01 (one Cent of United States Dollars).

3. Pursuant to articles 5.3 to 5.8 of the articles of association of the Company, the authorised capital of the Company is set at USD 397,240,000 (three hundred ninety-seven million two hundred and forty thousand United States Dollars),

represented by 39,724,000,000 (thirty-nine billion seven hundred and twenty four million) shares with a nominal value of USD 0.01 (one United States Dollars Cent) each. These articles further state that:

"The Board or the Sole Director is authorized, during a period expiring 5 (five) years after the publication of the deed of incorporation of the Company in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to increase in one or several times the share capital within the limits of the authorized capital, including but not limited to the issuance of shares, options or warrants that the Company or any of its subsidiaries would grant to key employees or persons working for the Company or any of its subsidiaries, within the same amount limits and in accordance with any stock-option or incentive plan to be authorized by the Board or the Sole Director.

Such increased amount of capital may be subscribed for and issued against payment in cash or contribution in kind by observing the then applicable legal requirements or allocation of all free reserves and retained profits that can be allocated into the share capital, in each case with or without issue premium as the Board or the Sole Director may from time to time determine.

The Board or the Sole Director shall be entitled to limit or suppress the preferential right of subscription granted to each shareholder prorata its/his/her shareholding when the Board or the Sole Director increases the share capital.

The Board or the Sole Director may delegate to any authorized director or officer of the Company or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for the shares representing part or all of such increased amount of capital.

Upon each increase of the share capital of the Company by the Board or the Sole Director within the limits of the authorized capital, the first paragraph of article five of the articles of association shall be amended accordingly and the Board or the Sole Director shall take or authorize any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment."

4. By resolutions adopted on 18 September 2012 (the "Resolutions"), the board of directors of the Company has decided to increase the share capital of the Company, without reserving to the existing shareholders their preferential subscription rights, pursuant to article 5.4 of the articles of association of the Company, by an amount of USD 360,000 (three hundred sixty thousand United States Dollars) in order to raise it from its current amount of USD 562,950 (five hundred sixty-two thousand nine hundred and fifty United States Dollars) up to the amount of USD 922,950 (nine hundred twenty-two thousand nine hundred and fifty United States Dollars) by the issuance of 36,000,000 (thirty-six million) new shares (the "New Shares") with a nominal value of USD 0.01 (one United States Dollars Cent) each, subject to the payment of a share premium amounting to USD 56,810,718.12 (fifty-six million eight hundred ten thousand seven hundred eighteen United States Dollars and twelve Cents).

It is noted that the increase of the share capital was subject to the occurrence of several condition precedents among which the full subscription and payment of the New Shares, so that the New Shares are now fully subscribed and paid-up by a contribution in cash by such subscriber as indicated in the Resolutions so that the Company has at its free and entire disposal on this day the amount of USD 57,170,718.12 (fifty-seven million one hundred seventy thousand seven hundred eighteen United States Dollars and twelve Cents).

Evidence of the subscription and of the contribution in cash has been given to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

As a consequence of the increase of the share capital of the Company with effect as of today, the subscribed share capital of the Company presently amounts to USD 922,950 (nine hundred twenty-two thousand nine hundred and fifty United States Dollars) divided into 92,295,000 (ninety-two million two hundred ninety-five thousand) shares with a nominal value of USD 0.01 (one United States Dollars Cent) each.

5. Therefore article 5.1 of the articles of association of the Company is amended accordingly and now reads as follows:

" **5.1.** The subscribed share capital is set at USD 922,950 (nine hundred twenty-two thousand nine hundred and fifty United States Dollars) represented by 92,295,000 (ninety-two million two hundred ninety- five thousand) shares having each a nominal value of USD 0.01 (one Cent of United States Dollars)."

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at six thousand five hundred euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing person the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English text and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearing person, known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the said appearing person signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille douze, le vingt-huit septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Alexandre Gobert, demeurant à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme PROSPECTOR OFFSHORE DRILLING S.A., ayant son siège social au 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153 772 (la "Société"), suivant résolutions du conseil d'administration de la Société datée du 18 septembre 2012.

Une copie des résolutions du conseil d'administration de la Société, après avoir été paraphée "ne varietur" par le comparant et le notaire, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

1. La Société a été constituée suivant acte notarié en date du 28 mai 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1521 du 24 juillet 2010. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant un acte notarié en date du 8 mars 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 623 en date du 2 avril 2011.

2. Le capital social de la Société est actuellement de 562.950 USD (cinq cent soixante-deux mille neuf cent cinquante Dollars américains) représenté par 56.295.000 (cinquante-six millions deux cent quatre-vingt-quinze mille) actions ayant une valeur nominale de 0,01 USD (un Cent de Dollar américain) chacune.

3. Au terme des articles 5.3 à 5.8 des statuts de la Société, le capital autorisé est fixé à 397.240.000 USD (trois cent quatre-vingt-dix-sept millions deux cent quarante mille Dollars américains) représenté par 39.724.000.000 (trente-neuf milliards sept cent vingt-quatre millions) d'actions avec une valeur nominale de 0,01 USD (un Cent de Dollar américain) chacune. Les statuts indiquent par ailleurs que:

"Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique est autorisé pendant une période expirant 5 (cinq) ans après la publication l'acte de constitution de la Société au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, d'augmenter le capital social dans la limite du montant du capital autorisé, incluant de manière non-exhaustive l'émission d'actions, obligations ou options que la Société ou une de ses filiales accorderaient à des employés clefs ou à des personnes travaillant pour la Société ou une de ses filiales, dans les mêmes limites et conformément à tout plan de stock-option ou plan d'encouragement devant être autorisé par le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique.

Un tel montant de capital augmenté peut être souscrit et émis contre un paiement en numéraire ou en apport en nature en observant les règles légales applicables ou l'allocation des réserves disponibles et les réserves comptables qui peuvent être allouées au capital social, dans chaque cas avec ou sans prime d'émission comme le détermine à tout moment le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique.

Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique ont le droit de limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription donné à chaque actionnaire au prorata de sa participation lorsque le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique augmente le capital social.

Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique peut déléguer à tout administrateur ou préposé de la Société ou tout autre personne dûment autorisée, les devoirs d'accepter les souscriptions et de recevoir paiement pour les actions représentant une partie ou la totalité du montant de capital augmenté.

Chaque fois que le Conseil d'Administration agira pour rendre effective l'augmentation de capital autorisé, l'article 5.1 des Statuts sera modifié de façon à refléter le résultat d'une telle action et le Conseil d'Administration nommera et autorisera toute personne à prendre toutes les actions nécessaires à l'obtention de l'exécution et la publication d'un tel amendement."

4. Par résolutions adoptées le 18 septembre 2012 (les "Résolutions"), le conseil d'administration de la Société a décidé d'augmenter le capital social de la Société, sans réserver aux actionnaires existant leur droit de souscription préférentiel, conformément à l'article 5.4 des statuts de la Société, d'un montant de 360.000 USD (trois cent soixante mille Dollars américains) pour le porter de son montant actuel de 562.950 USD (cinq cent soixante-deux mille neuf cent cinquante Dollars américains) au montant de 922.950 USD (neuf cent vingt-deux mille neuf cent cinquante Dollars américains) par l'émission de 36.000.000 (trente-six millions) de nouvelles actions (les "Nouvelles Actions") ayant une valeur nominale de 0,01 USD (un Cent de Dollar américain) chacune, moyennant le paiement d'une prime d'émission d'un montant de 56.810.718,12 USD (cinquante-six millions huit cent dix mille sept cent dix-huit Dollars américains et douze Cents).

Il est noté que l'augmentation du capital social était soumise à la réalisation de plusieurs conditions suspensives dont le paiement intégral des Nouvelles Actions, de telle manière que les actions sont désormais entièrement souscrites et payées par un apport en numéraire, tel qu'indiqué dans les Résolutions, de telle manière que la Société a à son entière et libre disposition à ce jour le montant de 57.170.718,12 USD (cinquante-sept millions cent soixante-dix mille sept cent dix-huit Dollars américains et douze Cents).

Une preuve de la souscription et de l'apport en numéraire a été donnée au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

En conséquence de l'augmentation de capital de la Société avec effet en date de ce jour, le capital social souscrit de la Société s'élève désormais à 922.950 USD (neuf cent vingt-deux mille neuf cent cinquante Dollars américains) représenté par 92.295.000 (quatre-vingt-douze millions deux cent quatre vingt-quinze mille) actions d'une valeur nominale de 0,01 USD (un Cent de Dollar américain) chacune.

5. De ce fait, l'article 5.1 des statuts de la Société est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

" 5.1. Le capital social souscrit est fixé à 922.950 USD (neuf cent vingt-deux mille neuf cent cinquante Dollars américains) représenté par 92.295.000 (quatre-vingt-douze millions deux cent quatre vingt-quinze mille) actions ayant chacune une valeur nominale de 0,01 USD (un Dollar Cent)."

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de six mille cinq cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. GOBERT, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 4 octobre 2012. Relation: EAC/2012/12932. Reçu soixante-quinze Euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2012138838/160.

(120182876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Minit International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 23, boulevard Dr Charles Marx.

R.C.S. Luxembourg B 7.197.

Beschlüsse der Aktionäre vom 24. Oktober 2012

Die Aktionäre beschließen einstimmig, dass die Mandate von Louise Benjamin, Thomas Scrope und Els Vantrappen als Verwaltungsratsmitglieder der Gesellschaft verlängert werden. Die Dauer der Mandate ist begrenzt bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2013 stattfinden wird.

Die Aktionäre beschließen außerdem einstimmig, dass das Mandat von Confide, Zweigniederlassung der Cinq Pinède Sàrl als Rechnungskommissar der Gesellschaft verlängert werden. Die Dauer des Mandats ist begrenzt bis zur Generalversammlung, die im Jahre 2013 stattfinden wird.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. Oktober 2012.

Minit International S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2012139630/18.

(120183659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Minit International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 23, boulevard Dr Charles Marx.

R.C.S. Luxembourg B 7.197.

Les comptes annuels au 31/03/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 24 octobre 2012.

Minit International S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012139631/13.

(120183660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Minit International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 23, boulevard Dr Charles Marx.
R.C.S. Luxembourg B 7.197.

Les comptes annuels au 31/03/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2012.

Minit International S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2012139632/13.

(120183661) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Miro-Sport S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 73.824.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012139633/10.

(120184215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Monrose S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 137.598.

Le bilan au 31 Décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012139634/10.

(120184653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Must Properties and Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2165 Luxembourg, 26-28, Rives de Clausen.
R.C.S. Luxembourg B 122.007.

RECTIFICATIF

Cette mention vient modifier le bilan au 31 DECEMBRE 2010, enregistré et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 12 décembre 2011 sous la référence L110196856.04

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Référence de publication: 2012139641/13.

(120184323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Mooncare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 6, avenue Guillaume.
R.C.S. Luxembourg B 74.881.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012139635/10.

(120184084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Mosto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 84.877.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012139636/10.

(120184616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

MSREF Danube Lux Holding I S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 139.752.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stefan KOCH.

Référence de publication: 2012139637/10.

(120183836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

MSREF IV Messorio S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 121.258.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stefan KOCH.

Référence de publication: 2012139638/10.

(120183786) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Nile Capital I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 150.205.

Veillez noter que la nouvelle adresse de M. Norris NISSIM, gérant de catégorie A, est dorénavant la suivante:
- NY 10036-7772 New York (Etats-Unis d'Amérique), 1114 Avenue of the Americas, 29FL.

Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Pour avis sincère et conforme

Pour Nile Capital I S.à r.l.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012139645/13.

(120184396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

MSREF V Lorenzo Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 64, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 112.722.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Stefan KOCH.

Référence de publication: 2012139639/10.

(120183787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

NextiraOne PSF Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 12, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 157.939.

Procès-verbal des décisions prises par le conseil d'administration au siège social de la société le 15 mai 2012

Le 15 Mai 2012 s'est réuni le conseil d'administration de NextiraOne PSF Luxembourg S.A.

Première résolution

Le conseil prend note de la lettre de démission par Monsieur Olivier Penin comme administrateur dans la société de NextiraOne PSF Luxembourg S.A.

Deuxième résolution

Le conseil décide de coopter Monsieur Wim Lespoix en qualité d'administrateur.

Monsieur Wim Lespoix est né le 11 avril 1975 à Koersel (Belgique), demeurant au 29, Zuebergstraat, 3080 Duisburg (Belgique);

Ce mandat prendra fin lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2017.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2012.

Référence de publication: 2012139644/19.

(120184049) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Noble House Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R.C.S. Luxembourg B 82.642.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement du 18 octobre 2012, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société:

- NOBLE HOUSE HOLDING SA, avec siège social à L-2212 Luxembourg, 6 place de Nancy.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Maître Marie-Christine GAUTIER

Le liquidateur

22, rue Marie-Adélaïde

L-2128 Luxembourg

Référence de publication: 2012139659/17.

(120183898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.

Opportunité Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 13, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 59.398.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 25 septembre 2012

1. Dénonciation du mandat de réviseur d'entreprise

Le Conseil d'Administration a décidé de ne pas renouveler le mandat de réviseur à la société la Compagnie Fiduciaire sis 5, Bd de la Foire L-1528 Luxembourg, au titre de l'année 2012.

2. Nomination du réviseur d'entreprise pour l'année qui se termine au 31 décembre 2012

En remplacement de la société la Compagnie Fiduciaire, le Conseil d'Administration a décidé de nommer Deloitte Audit SA sis à 560, rue de Neudorf L-2220 Luxembourg, en tant que nouveau réviseur pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2012. La direction autorisée informera la CSSF, dès approbation par le C.A., de ce changement.

Pour la société

M. Hervé Coque

Référence de publication: 2012139668/17.

(120183946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 octobre 2012.